

*Le plus fort tirage des illustrés du Monde*

3<sup>e</sup> Année - N° 85

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

12 Juin 1930

# DÉTECTIVE

*Le grand hebdomadaire des faits-divers*

## Halte au brownning !



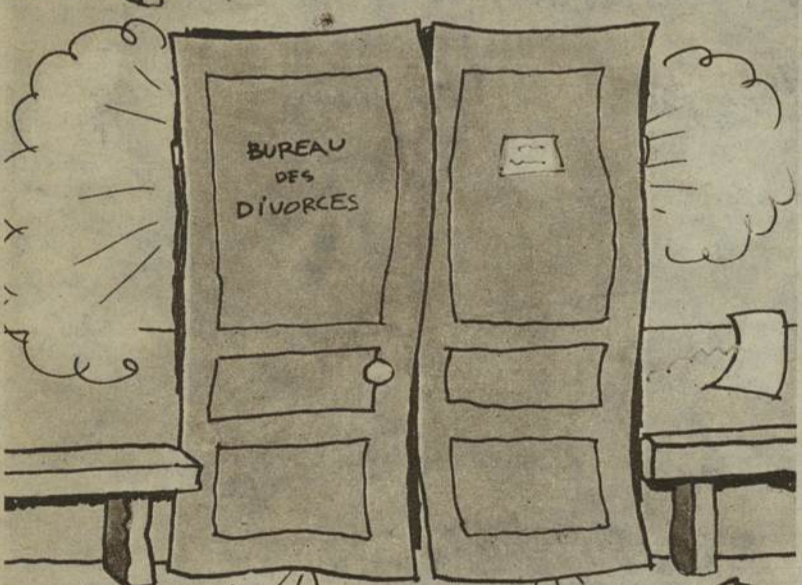
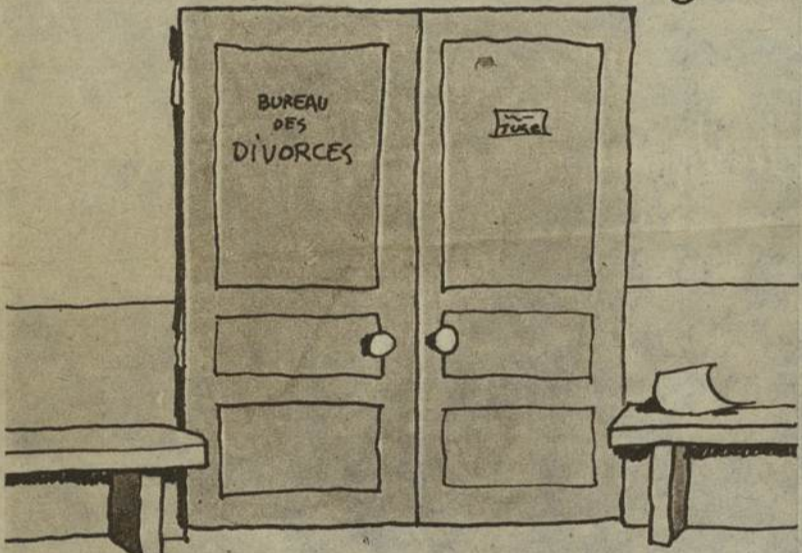
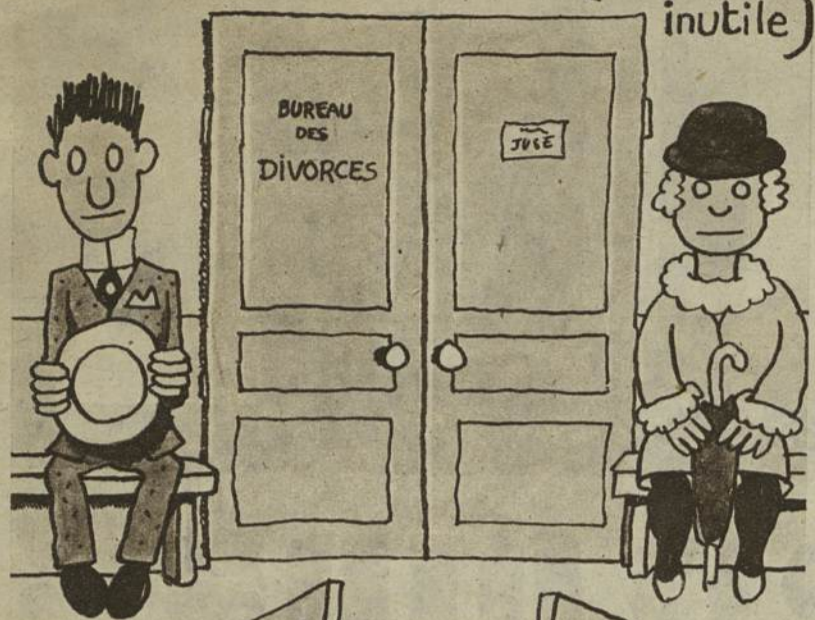
**Georgette Hodot vient d'abattre son amant qu'elle traquait depuis deux ans. Pour mettre un terme aux drames passionnels, ne faudrait-il pas une législation de l'amour ?**

(Lire, page 3, l'article de M. LECOQ.)

En pages 8 et 9, **Trois coups de hache**, dramatique reportage de Paul BRINGUIER.

# LA LANTERNE SOUVERAINE

EN CONCILIATION (drame inutile)



## La conciliation sanglante

Autre jour au Palais de Justice au moment où il sortait de la salle des conciliations, un mari en instance de divorce a tiré sur sa femme deux balles de revolver.

Il y a six mois à Château-Thierry une femme était assassinée dans les mêmes circonstances.

Ce drame a mis en émoi le Palais de Justice et, par son caractère particulièrement abominable et tragique, il appelle d'importantes observations auxquelles nous avons le devoir de nous arrêter. Depuis bien longtemps on a pensé que cette procédure de conciliation était une formalité inutile, cruelle et dangereuse.

Certains ont prétendu, forçant la statistique, qu'il n'était point rare que le magistrat conciliateur parvint au but d'apaisement que lui assigne la loi, et que deux époux, désunis avant d'entrer dans le cabinet du juge, en ressortissent apaisés et heureux.

Cette opinion se heurte à la vérité des faits. Il suffit de parcourir au Palais de Justice de Paris, citadelle de tous les drames, le "couloir des conciliations de divorce" — assemblage de mots ironiquement contradictoires — pour sentir tout ce qu'il peut y avoir de haines, de douleurs, de misères, de craintes accumulées, et pour se convaincre que de cette foule hostile ne peut se dégager une espérance de paix.

Certes, pour remédier à l'inconvénient de certains rapprochements trop douloureux, de rencontres pathétiques, on a fait aménager deux pièces séparées où maris et femmes, parqués dans une salle distincte, attendent le moment de comparaître devant le juge conciliateur.

Mais ce palliatif architectural n'est qu'un remède insuffisant : car il ne supprime pas — c'est l'évidence — l'objet même de cette procédure désuète et dangereuse que représente l'essai de conciliation dans le cabinet du juge.

Les époux sont là, côte à côte, assis devant le juge ; ils exposent leurs griefs réciproques, déversent leurs rancœurs sous l'œil indifférent d'un magistrat qui considère avec effroi la multitude des affaires soumises à son examen ; il faut en quelques minutes évoquer les années de détresse, de souffrance, de dégoût ; on se jette au visage, comme autant de soufflets, tous les ressentiments, toutes les vieilles querelles, les pires accusations, et, dans cette atmosphère de haine brusquement concentrée, comment trouver la parole ou le geste qui calmera ? C'est tâche impossible. Et si, exceptionnellement, une conciliation intervient, on peut affirmer qu'elle n'est point due à ce colloque dans un cabinet de justice, mais bien parce qu'elle était déjà latente, et que tôt ou tard elle devait se réaliser.

Il faut en tout cas se hâter, au risque même d'encourir le reproche d'avoir pris une initiative trop hardie, de modifier le code, et de supprimer un procédé qui, sous le vocable dérisoire de conciliation, trop souvent, hélas ! n'aboutit qu'à un geste sanglant.

PROCHAINEMENT  
UN NUMÉRO SPÉCIAL

## Quand les clans jugent...



La loi du Talion a été appliquée : des révoltés de Yen-Bay, en Indochine, ayant découpé en morceaux les corps de leurs victimes, des soldats indigènes ont, par représailles, immédiatement décapité les émeutiers.

Ce numéro sensationnel sera consacré à :

- La loi de Lynch
- La loi du Talion
- La loi des Gangmen
- La loi du Milieu

Au Palais...

Dans la plus stricte intimité, à la Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement, vient d'être célébré (jeudi 5 juin) le mariage de notre éminent collaborateur M<sup>r</sup> Henry Torrès et de M<sup>me</sup> Suzanne Rosambert. Le bâtonnier Henri-Robert, de l'Académie Française, et M. Pierre Guimier, administrateur-délégué de l'Agence Havas, M. Roland Dorgelès, de l'Académie Goncourt, et M. Jean-Richard Deshais étaient les témoins des époux.

Un cardiaque

Récemment comparait devant le jury de la Seine toute une bande de jeunes gens qui avait organisé et réussi un coup audacieux contre l'employé de la Compagnie lyonnaise des eaux, porteur chaque quinzaine de la paye des ouvriers à Nanterre.

La bande était commandée par un ancien acteur, Fernand Corre, qui joua, paraît-il, deux ans à l'Odéon. Corre subit, au cours de l'interrogatoire, les sarcasmes du président Bacquart :

— Vous avez été réformé ? lui demanda l'élegant magistrat.

Oui, pour lésion cardiaque.

C'est-à-dire que vous ne pouvez supporter les émotions fortes, mais vous ne vous privez pas d'en donner aux autres.

En effet, avant de le dévaliser, Corre avait asséné un violent coup de matraque sur la tête du malheureux employé.

PASSE-PARTOUT

### SOMMAIRE du N° 85

- Page 3 : HALTE AU BROWNING par M. Lecoq.
- Pages 4 et 5 : LA BELLE DES BELLES par Eugène Dleudonné.
- Page 6 : FAITS DIVERS Un drame dans un asile par J. G. Rougerie.
- Page 7 : VAMPIRES ET FANTOMES par Roy Finker.
- Pages 8 et 9 : TROIS COUPS DE HACHE par Paul Bringuler.
- Page 10 : GRANDS PROCÈS Le mystère de l'homme sans tête par Jacques Maufra.
- Page 11 : LA SCIENCE CONTRE LE CRIME (18) par Edmond Locard.
- Pages 12 et 13 : ENFANTS DU MALHEUR (2) par Henri Danjou.
- Page 14 : LA VIE ET LES CRIMES DE GIRARD par Jacques Mourier.

## DÉTECTIVE

RÉDACTION  
ADMINISTRATION  
35, Rue Madame  
PARIS - VI<sup>e</sup>  
Téléphone : LITRE. 32-11

GEORGE - KESSEL

Directeur  
Rédacteur en Chef

Marcel MONTARRON  
Secrétaire général

## DÉTECTIVE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France et Colonies	55.»	28.»
Étranger	72.»	37.»
Tarif B.	82.»	43.»

Compte Chèque Postal  
n° 1298-37

# HALTE AU BROWNING!

ELLE se passa dans le quartier des journaux, à l'angle de la rue du Faubourg-Montmartre et de la rue La Fayette. Aussi ne fut-il pas étonnant que, par un de ces hasards qui sont nombreux dans la vie du journaliste, j'entendis les trois détonations, les deux premières rapides, la troisième plus espacée...

Une damnée du cœur, Georgette Hodot, venait de tuer dans une pharmacie un homme, Isaac Echesky, sinon l'homme qu'elle aimait, du moins l'homme qui l'avait délaissée...

On ne connaissait pas encore les causes profondes du drame, que l'on pouvait ordinairement placer sous le signe de la passion ou sous celui de l'intérêt... Tout ce qu'on savait, c'est qu'un homme dont le crime avait été de ne plus aimer venait d'être abattu...

Il gisait, le dos et la poitrine traversés, et de larges plaques de sang rougissaient sa chemise. C'était un homme jeune encore, et son visage était calme, comme si la mort l'avait pris sans qu'il s'en rendit compte... Ses mains étaient plaquées sur le sol, comme si sa dernière pensée avait été d'adoucir une chute brusque et dangereuse... Son chapeau avait roulé et, foulé aux pieds, ressemblait à un chiffon...

A quelques mètres de lui, une femme qu'un agent tenait par le bras sanglotait dans sa fourrure. Elle était entièrement vêtue de noir, comme si elle avait eu le dessein d'avancer l'heure de son deuil... Bien qu'elle fût courbée, dans un geste d'instinctive défense contre les brutalités de la foule, elle revêtait un corps souple, une peau savoureuse et parfumée...

Elle avait tiré du seuil de la pharmacie, sur son amant. On racontait qu'elle avait essayé de fuir... Maintenant, réveillée d'un délire cruel, elle regardait le corps étendu et murmurait d'une voix neutre, comme étonnée :

C'est terrible ! Je l'ai tué... Ces mots, prononcés à voix basse, furent rapidement colportés de bouche en bouche. Et l'horreur conquit la rue...

Le drame dépassait, semblait-il, la meurtrière et sa victime. Il gagnait les consciences ; il pénétrait dans les corps...

Deux passants, dont on pouvait supposer qu'ils étaient amants, et qui avant que le bruit du revolver se fit entendre, étaient l'objet de la curiosité publique, car ils se disputaient à haute voix à l'angle de la rue La Fayette, se turent et se rapprochèrent, comme sous l'action de la peur...

Du sang répandu naquit une crainte collective. Je ne sais si tous ceux qui, comme moi, composèrent le public qui assista à l'arrestation de la meurtrière et à l'enlèvement du cadavre l'ont ressentie... Mais cette impression ne fut pas seulement personnelle, si j'en juge par les confidences qui me furent faites...

Le crime d'une femme faisait, semblait-il, peser sur chacun de nous la menace d'un crime analogue. Tandis que je scrutais les visages des hommes et des femmes, encore bouleversés par la surprise, je ne pouvais m'empêcher d'y chercher la manifestation de leurs passions, de leurs instincts, je ne pouvais me retenir d'y déchiffrer l'inclination de leur destinée... Il y avait là, j'en étais sûr, d'autres amants malheureux, d'autres femmes délaissées... et des maris trompés, des ménages désunis, des amants sans espoir... Ils mesuraient, parfois sans s'en rendre compte exactement, les dangers auxquels pouvaient les amener les drames dont leur vie était déchirée... De là, cette peur qui faisait qu'on parlait bas, qui sauva peut-être Georgette Hodot de la colère populaire.

La peur monta si grande, je le répète, dans ce quartier de Paris où la vie est ordinairement si bouillonnante, que lorsque M. Locci, qui, se trouvant dans la pharmacie, avait arrêté la tueuse, éleva au-dessus des têtes l'arme du crime, pour s'assurer qu'elle était déchargée, les regards s'y fondirent, tandis que chacun se taisait. A peine le bruit des taxis embouteillés rue La Fayette troubla-t-il le silence ; l'arme brillante, dans la lumière prenait la valeur d'un symbole. L'oppression ne cessa que lorsqu'on l'eut déposée sur une table, que lorsque nul ne la vit plus...

Combien d'hommes se reconnuèrent-ils dans celui dont un médecin épongeait les blessures... Combien de femmes frissonnèrent-elles, en voyant passer entre deux policiers Georgette Hodot, leur sœur en amour... Et combien d'hommes et de femmes, intervertissant malgré eux la situation

respective des acteurs d'un drame, si quotidiennement banal, n'imaginèrent-ils pas un homme à la place de la meurtrière, lui donnant un visage différent, selon ce qu'ils étaient, les hommes s'y regardant comme dans une glace, les femmes lui trouvant une ressemblance avec l'homme qu'elles aimaient...

Cette évocation hallucinante ne dura, pour certains, que l'espace d'une seconde... Pour d'autres, elle se transforma, me sembla-t-il, en une obsession protectrice, qui dut les accompagner jusqu'au sommeil...

Mais la vie reprit le dessus... La meurtrière fut emmenée au commissariat, le cadavre fut transporté à la Morgue. Un commis de pharmacie lava à grande eau les flaques de sang, jusqu'à ce qu'elles se fussent noyées dans le ruisseau. La foule s'écoula. Un homme corpulent essaya vainement d'en retenir les derniers flots, par l'oraison funèbre qu'il faisait d'un amour tragiquement révélé...

Cela se termina par un acquittement ! cria-t-il !...

Sa voix se perdit dans le brouhaha des autos qui, un instant refoulées, envahirent la rue. Les gens s'écartèrent... Ce qui les avait arrêtés, appartenait maintenant au passé...

■ ■ ■

Je suis entré dans la pharmacie... Le drame n'y était point encore oublié...

Des commis racontaient ce qu'ils en savaient : rien ou presque ! Ils disaient :

L'homme est entré... Il a demandé un tube d'aspirine à la vendeuse. On lui a tendu la marchandise... C'est à ce moment qu'une balle l'a frappé !

L'un de ceux qui avaient aperçu la meurtrière sur la porte affirmait qu'il avait remarqué l'état d'exaltation qu'elle manifestait avant de tirer :

Elle a ouvert son sac, avant que j'aie pu faire un mouvement... Je ne savais ce qu'elle allait faire. Et pan !...

Pourquoi cette femme venait-elle de rompre une vie ? Cette question m'angoissait quand je m'approchai d'elle au commissariat où elle déclina son identité et celle de son amant. J'entendis sa voix neutre dépasser, à peine perceptible, la barrière de sa fourrure...

Georgette Hodot, 29 ans, vendeuse, j'habite 37, rue Gérard... Mon amant se nommait Isaac Echesky. Il était courtier en bijoux. Il habitait rue de Coireelles ?

Elle se tut, faisant entendre des sanglots. L'abattement dans lequel elle se trouvait ressemblait aussi bien à une profonde douleur qu'à une atroce fatigue. Il fallut attendre que sa crise fût calmée pour qu'elle donnât d'autres détails. Encore, les policiers qui étaient allés aux nouvelles les lui arrachèrent-ils, tandis qu'elle mordillait un mouchoir brodé.

Et l'atroce vérité la dominait... Celui qu'elle avait tué n'était pas un malfaiteur. Il ne l'avait pas roué de coups, comme ce Gamard, dont la femme vient d'être acquittée. Elle n'avait à lui reprocher que de l'avoir aimée, puis de l'avoir quittée pour suivre son destin.

Ah ! la troublante confession que j'entendis ce jour-là, dans la lumière trouble du bureau d'un commissariat. Georgette Hodot mettait à nu sa vie, se résignant difficilement à ne pas mentir, mêlant à son sentiment des questions d'intérêt. Sous l'appel incessant qu'on faisait à ses souvenirs, le mort s'animait, ressuscité...

J'étais jeune, disait-elle. Il me disait que j'étais jolie. Il m'installa dans un appartement. Il était riche. Nous étions heureux. Cela dura deux ans...

Deux années de promesses et de mensonges !... Isaac me quitta ! J'appris qu'il se mariait. Il épousait une jeune fille fortunée...

Elle se perdit dans des explications confuses. Quand on lui demanda de préciser si la séparation avait été brutale, ou si le riche courtier avait usé de ménagements avec elle... Elle affirmait tantôt l'une, tantôt l'autre chose, insistant surtout sur sa déception, sur son rêve déchiré !...

M'a donné vingt mille francs... Je lui ai demandé d'assurer mon existence, de ne pas me laisser à la rue... Il a refusé. Je l'ai frappé en pleine rue, c'est vrai... Je l'ai giflé !... Il ne voulait plus me connaître !

M. Pène, commissaire au faubourg Montmartre, n'ignorait rien de tout cela, car quelques mois auparavant il avait été chargé par M. Echesky de sermonner la future meurtrière, un jour qu'elle avait brisé un parapluie sur les épaules de l'homme qu'elle traquait ! Et M. Echesky s'était plaint, ce jour-là, que son ancienne maîtresse exigeait de lui deux cent mille francs, somme à peine suffisante, disait-elle, pour apaiser sa douleur !...

Je l'ai cherché à la Bourse des diamantaires, rue Cadet, poursuivit Georgette... J'appris qu'il était devenu père. Alors, perdit tout espoir parce qu'un enfant lui était né ? Je l'ai insulté. Il m'a fait chasser... Hier soir, je l'ai guetté à son bureau... Je lui ai dit que j'étais lasse de ses fausses promesses... Il a fui. Il est entré à la pharmacie. Il croyait m'échapper... Je n'ai plus su ce que je faisais. Voilà...

Ainsi se termina la confession de la damnée du cœur. Et tandis que le car cellulaire l'emmenait au dépôt, où les sorciers du mystère, prenant possession d'elle, allaient l'inscrire au registre des criminelles, le drame prenait, pour moi, toute sa signification dramatique...

Un homme et une femme s'étaient aimés. Ou l'amant n'avait vu qu'une aventure, la maîtresse avait fondé les bases d'une durable existence... Elle avait ébauché une destinée, à laquelle l'homme qui l'avait un instant désirée, l'avait laissée croire !... Et l'égoïsme de l'homme, les lois parfois implacables de l'amour et de l'intérêt les avaient séparés ! Georgette Hodot, ne pouvant rien retenir d'une passion qui lui avait échappé, avait évalué sa déception en espèces, dans l'espoir de retenir d'un passé disparu, sinon le bonheur, du moins le décor !... Riche, elle se serait peut-être résignée à être inconsolable... Pauvre, elle n'entendait point redevenir une vendeuse sans élégance et sans bijoux, tandis qu'une autre femme profiterait du luxe dont elle avait été un instant entourée !... Elle avait nettement signifié à son ancien amant le dilemme dans lequel elle le plaçait... Elle voulait sa part, sinon elle détruirait toutes les parts, bouleversant d'autres existences, puisqu'on avait bouleversé la sienne !...

Et trois balles de browning avaient mis un point final à sa rançune !...

Malheureuse Georgette !... Elle prenait place dans mon esprit parmi toutes les délaissées dont j'ai entendu les confessions ou dont j'ai reçu les confidences... Ainsi, avais-je écouté, l'autre année, une femme qui avait été internée de force, avant qu'elle en arrivât à des fins criminelles, dans des circonstances à peu près analogues... Mais, comme son amant appartenait à l'entourage d'un homme puissant, on l'avait empêchée de nuire...

Les psychiatres l'ont guérie... Maintenant, la peur la protège !

La peur du châtimement !...

La peur retiendra-t-elle demain les émules de Georgette Hodot ?

Où, si l'on étend sa puissance en constituant dans notre pays une sévère juridiction de l'amour.

Les droits de l'amour sont immenses, mais la vie humaine est sacrée aussi !

Que l'on assure, certes, à tous les amants déçus par de fallacieuses promesses les réparations qui ne peuvent toujours, hélas ! compenser les torts que l'égoïsme, la passion ou l'intérêt leur font subir. Soit ! Et nous n'entendons pas seulement le cas des femmes séduites, puisqu'en Amérique on a vu des jeunes garçons réclamer de justes indemnités à des femmes volages qui leur avaient fait des promesses et ne les avaient point tenues !

Mais que l'on soit impitoyable pour tous ceux qui rendent eux-mêmes la justice avec, en guise de Code, maître Browning !...

L'excuse de la passion est, en vérité, trop facile !...

Des hommes, des femmes traqués vivent perpétuellement sous la menace d'une fusillade qu'ils n'ont pas toujours méritée !...

Georgette Hodot a fait parler hier le revolver, mais l'autre semaine, un jeune fût a blessé à mort une midinette qui lui avait rendu sa parole...

C'en est trop !...

Une femme qui se plaignait avec juste raison d'être brutalisée par son mari a été acquittée !... Sans doute le jury a-t-il bien jugé... Mais n'existe-t-il pas chez nous une loi du divorce, à laquelle la meurtrière aurait dû avoir recours avant d'en arriver au meurtre ? Et si les formalités qu'entraîne cette loi sont compliquées par trop de lenteur qu'on la réforme !

Assez de sang ! L'Amour ne doit pas exiger tant de cadavres !...

Halte au browning !

M. LECOQ



# LA BELLE

INGT et un forçats viennent de s'évader du bagne. Ce fait divers peut surprendre. En réalité il y a plus de vingt et une évasions par jour, dans l'ensemble des différents pénitenciers de la Guyane. Mais l'administration pénitentiaire n'en rend compte à son ministre que périodiquement...

■ ■ ■

Il en est de l'évasion comme de tout: beaucoup d'appelés et peu d'élus. Les trois quarts se font reprendre en Guyane. L'autre quart réussit à gagner les pays avoisinants au prix d'efforts inouïs; mais bien peu réussiront à se terrer quelque part dans le monde sans jamais être repris et renvoyés en Guyane. En définitive, le dernier mot reste presque toujours à la loi. Les forçats le savent mieux que personne. Mais leur désir de liberté est si intense qu'ils le prennent pour une réalité et, au demeurant, font tout pour réussir. Rares sont ceux qui n'ont jamais tâté de

ment, le courage, le meurtre et même le cannibalisme.

Je revois la case fatidique où cent forçats jetés pêle-mêle dans la même cage pensent tout haut à la liberté, à la « Belle ». C'est le soir. Des groupes se forment autour des quinquets de fortune. Ça et là, quelques orateurs de bat-flanc. Le vieux Benoît rappelle une histoire d'évasion: « Cinq relégués s'évadèrent et se perdirent dans la brousse. Au bout de deux mois, quatre d'entre eux furent repris. Dans une de leurs musettes il y avait encore une paire d'oreilles. »

Un frisson parcourt la case. Le vieux Benoît continue: « Il y eut des cannibales parmi les évadés. Vers 1905 dix forçats s'évadèrent du chantier Pariacabo. L'un d'eux voulut emmener son ami de cœur. Les autres acceptèrent en grognant. Ils se perdirent aussi dans la brousse. Affamés, ils décidèrent de tirer au sort celui qui servirait de nourriture aux autres. L'ami de cœur fut désigné. Ce que voyant, son protecteur prit sa place et fut mangé... » Ce dévouement *in extremis* paraît si invraisemblable aux forçats qu'ils se gaussent du vieux Benoît, le-



Les surveillants sur le bateau qui fait le service entre Cayenne et l'île Saint-Joseph.

épouvantables. Il était l'auteur d'un vol au préjudice d'un commis d'administration et n'avait rien trouvé de mieux que de s'évader pour échapper à la justice. Il s'aboucha avec les assassins du Maroni, qui le volèrent et le laissèrent pour mort.

■ ■ ■

Etant donné le grand nombre d'évadés à Saint-Laurent du Maroni, on ne peut dire combien furent tués dans ces conditions. La brousse garde bien ses secrets.

Je me hâte d'ajouter que ce sont là des faits exceptionnels. Beaucoup de libérés ont à cœur de rendre service à leurs camarades en cours de peine, moyennant une rétribution honnête, et parfois gracieusement. J'ai ainsi connu plusieurs évadés, porteurs de sommes importantes, qui furent canotés par de pauvres libérés le long des criques désertes et arrivèrent à bon port.

Il y a des évasions héroïques. Radok et Fortunat furent longtemps de grands ennemis. Un jour, ils se réconcilièrent pour s'évader ensemble. Aucun forçat n'eut autant d'avatars en évasion que ces deux-là. Ils furent pris en mer, s'évadèrent du cachot où on les gardait à vue, furent repris dans la brousse, ramenés au pénitencier, attachés ensemble à bord du vapeur Maroni qui les emmena à Saint-Laurent pour y être jugés. Une seconde d'inattention du surveillant et

voilà les deux évadés qui piquent une tête dans le fleuve et nagent entre deux eaux vers la rive. Les surveillants vident sur eux leurs carabines et leurs revolvers. Ils les manquent. Mais toutes les rives de la Guyane sont vaseuses. Radok et Fortunat rampent lentement vers la brousse. Ils sont à découvert. Les surveillants ont eu le temps de recharger leurs armes, tirent et atteignent Fortunat. Radok a gagné la brousse. Se retournant, il aperçoit Fortunat à plat ventre dans la vase blessé. Sans hésiter, il revient chercher son camarade et, au milieu des balles qui crépitent, le tire jusqu'à la brousse.

Ils sont sauvés. On ne les a jamais revus au bagne.

Le Venezuela et le Brésil se partagent les préférences des évadés. Ceux de Saint-Laurent du Maroni et des camps environnants vont plutôt vers le Venezuela et ceux de Cayenne vers le Brésil.

Les plus veinards s'en vont dans une grande pirogue, vendue au poids de l'or par un Chinois ou un Noir, ou volée au bord d'une crique. D'autres, en s'évadant du pénitencier, s'enfoncent d'abord dans la brousse, fabriquent une armature de canot avec des lianes qu'ils recouvrent de toiles de bourgerons avant encore son apprêt. C'est avec des embarcations semblables que des centaines de forçats ont gagné le Venezuela.



Un campement de chercheurs d'or. L'évadé y sera-t-il bien reçu ?

l'évasion. Dès leur arrivée au bagne, les nouveaux ne pensent qu'à cela. Exceptions-en ceux auxquels leur condamnation a enlevé tout ressort vital. Ils sont alors la proie des maladies coloniales et meurent dès le début de leur peine. Mestorino est de ceux-là.

Ceux qui résistent au changement de climat, de milieu, de régime, sont vite au courant des mille et une façons de s'évader. Car, autant d'évasions, autant de cas différents. Cela dépend de la situation géographique du pénitencier, de l'emploi occupé par le forçat, de la surveillance sévère et effective ou de la nonchalance et de la candeur d'un surveillant; cela dépend aussi beaucoup des moyens pécuniaires, de la résistance physique, de la volonté, du cran, de la décision de chaque condamné. N'était la débilité du plus grand nombre des forçats, il n'en resterait pas dix en Guyane. C'est pourquoi, sans doute, le « régime jockey » est celui de la Pénitencière. C'est pourquoi aussi il y a tant de tentatives d'évasion car, mourir pour mourir, autant essayer sa chance de liberté que de crever au bagne.

Dans les histoires d'évasion que racontent les forçats dans les cases, le soir à la veillée, il y a place pour tous les sentiments humains, les passions, l'abnégation, le dévoue-

quel soutient la véracité de son récit avec une chaleur qui m'influence malgré moi.

J'ai entendu quelques histoires dans le même goût, et j'avoue n'y avoir jamais cru. Manger n'a pas autant d'importance qu'on le croit ordinairement.

Mais si je ne peux certifier ces actes de cannibalisme, je peux rapporter d'autres scènes plus effroyables peut-être, car elles n'ont pas la faim pour excuse.

En 1917, des agents de la police du fleuve Maroni furent intrigués par un nombre inusité d'urubus (sorte de vautours) sur les bords de ce fleuve. On découvrit plusieurs cadavres mutilés. L'enquête ne tarda pas à savoir que les auteurs de ces crimes étaient des libérés et des relégués individuels. Ils attiraient des forçats dans la brousse par l'appât de la liberté, les emmenaient sur les bords du fleuve comme pour les faire embarquer dans un canot, et là, leurs complices, cachés derrière de gros arbres, les abattaient à coups de fusil. Ensuite, ils leur ouvraient le ventre pour prendre le « plan ». Ces forfaits durèrent plusieurs mois. Un nommé Lankmann, sujet belge, graveur de talent, fut ainsi retrouvé sur la rive hollandaise du fleuve Maroni, atrocement mutilé. Un autre évadé, dont j'ai perdu le nom, réussit à regagner le camp malgré des blessures



Le rêve de tout bagnard : s'emparer d'un canot.



Pour les forçats qui travaillent à la construction de la route, la tentation est de toutes les minutes.

Mais aussi, combien chavirent au moindre coup de tabac.

Au bagne, on ne compte pas les récits de naufrages.

C'est Pochauvin et six camarades qui chavirent en pleine mer. Ils nagent vers la côte pendant sept heures. Une chaloupe de la Pénitencière les recueille.

C'est Planet avec cinq compagnons dont le canot retourne en sortant du fleuve Maroni, à la bouée du Nord, et qui, pour ne pas être repris vivant, s'ouvre le ventre et disparaît au fond de la mer.

C'est Blanc, avec les sept évadés dont il est le pilote, qui fait échouer son canot sur les côtes de la Guyane anglaise, au Nikiri, banc de vase appelé « le banc des Français » en raison des nombreux naufrages d'évadés à cet endroit. Blanc, pilote, ne sait pas nager. Il se noie avec un autre. Mais six des naufragés se sauvent. L'un d'eux, pourtant épuisé, retourna chercher un camarade qui coulait.

Plus heureux Cottet emmena dans le canot du passeur du Kouru cinq compagnons de case. Ni les uns ni les autres n'avaient jamais tenu une barre ni gréé une voile. Cottet se chargea de tout, tint bon dans plusieurs tempêtes et, au bout de quinze jours de navigation, entra comme un marin consommé dans les bouches de l'Orénoque.

A Cayenne, il est rare que les évadés cherchent à gagner le Brésil par leurs propres moyens. Sur ce parcours, on a le vent debout, il faut savoir tirer des bordées, ça ne s'improvise pas. Cependant, quelques désespérés essayent leur chance et réussissent parfois. J'en ai rencontré quelques-uns au Brésil. Leurs noms importent peu.

C'est surtout à Cayenne que se fait le trafic des évasions entre noirs et forçats. Ceux-ci se méfient, à bon droit. On ne compte plus les forçats qui ont pavé leur évasion

# DES

# BELLES



Un camp de forçats dans les bois. La liberté est si proche...

d'avance et n'ont jamais plus revu personne.

C'est de Cayenne que Bixier des Ages emmenait sur sa tapouille des fournées d'Arabes et les assassinait en cours de route pour leur voler le « plan ». Un de ces Arabes, laissé pour mort dans la vase, réussit à regagner Cayenne et dévoila les crimes de Bixier. Arrêté, celui-ci fut condamné à vingt-cinq ans de travaux forcés. Il est aujourd'hui forçat aux îles du Salut, atteint d'une sorte de folie de la persécution.

Des îles du Salut, on ne peut guère s'évader que par des moyens héroïques. Trois planches de bois blanc, un baquet à vidange, une table d'amphithéâtre, des portillons de jardin, des sacs de cocos secs, des caisses d'emballage, une échelle flottant sur deux ou trois tonnelets, autant de radeaux de fortune dont se servent les internés des îles du Salut. Mais la surveillance y est si sérieuse que pour réunir ces minables objets il faut parfois plusieurs années et des complicités qui se retournent souvent contre l'évadé, avant même qu'il ait pris la mer. Les évasions y sont donc très rares. A peine quelques-unes par an et qui échouent le plus souvent dans la tentative.

Gnangnan et Bellègue n'avaient pas quitté l'île Saint-Joseph quand les surveillants tirèrent sur eux.

Gnangnan fut tué. Bellègue reçut plusieurs balles, dont une lui troua le nez. Il fit le

ils. Ils sont convoités par tous les forçats, comme on pense. Une consigne sévère défend à quiconque d'approcher ces canots sans ordre de service. Il y a douze canotiers forçats, six pour chaque canot. Ils ne prennent la mer qu'accompagnés de deux surveillants armés. La barre est tenue par un surveillant. Les canotiers sont triés sur le volet.

L'Administration a soin de placer parmi eux quelques zélés délateurs. Enlever un canot dans ces conditions semble impossible. Abonel, pourtant, y réussit. C'était un bon matelot. Il était au quai en qualité de chalandier et, comme tel, s'occupait de l'entretien des agrès, des deux canots et des deux chalands. Le porte-clés du quai était un ami d'Abonel, mais en secret. Pour l'Administration, ce porte-clés paraissait être un ennemi d'Abonel. Il rapportait tout ce qu'il faisait ou disait, sauf, bien entendu, leur combinaison future d'évasion. Le commandant des îles avait une confiance aveugle dans son porte-clés. Un soir à six heures, après la fermeture des cases, alors que les surveillants remontaient chez eux, le porte-clés ouvrit prestement à Abonel, à deux autres canotiers et tous quatre armèrent le canot et s'éloignèrent à force de rames. Il faisait encore jour. L'alarme fut vite donnée. De la caserne de l'île Royale, les soldats tirèrent sur les fugitifs. Des surveillants, embusqués



Un village dans la brousse guyanaise. L'évadé y parviendra-t-il?

mort et eut le bon esprit de ne donner signe de vie que quand les canotiers de service vinrent chercher les corps pour les emmener à l'amphithéâtre. Gnangnan était aimé de tous les forçats pour son courage en évasion. Quand les canotiers mouillèrent son corps, ils jetèrent des fleurs sur les flots. Plusieurs années après, j'eus le grand plaisir d'assister de ma fenêtre à l'évasion de Bellègue. J'étais alors embusqué comme ébéniste chez le directeur de la Maison Chiris à Cayenne. Les corvées vauquaient à des travaux divers autour de mon atelier. La corvée des punis était étroitement surveillée par des porte-clés arabes. Dans ces pays, les W.-C. en plein vent sont faits en planches. Chaque fois qu'un puni y allait, un Arabe l'accompagnait jusqu'à la porte et l'attendait. Je vois mon Bellègue entrer dans l'édicule. Deux minutes se passent. Puis, par le portillon de derrière servant à retirer le baquet, je vois passer une tête, un bras, puis deux, puis le corps, enfin les jambes. L'Arabe grillait une cigarette devant la porte. Bellègue rampe jusqu'aux herbes proches, puis derrière un tas de bois, puis... je ne le vis plus. Impatient, l'Arabe ouvrit la porte. Sa stupeur, puis ses cris, je ne les oublierai jamais. Bonne chance, Bellègue.

La plupart des évadés des îles par radeaux sont repris quand ils atteignent la terre ferme de Guyane. C'est qu'ils doivent ici recommencer une nouvelle évasion. Trop d'atouts leur manquent pour qu'ils puissent réussir. Martingale réussit pourtant ce tour de force de partir seul des îles sur un radeau, de traverser à pied toute la Guyane et de se perdre dans le monde. C'était un taciturne. Il ne retrouvait sa langue qu'au jeu, où il était maître. Il se mourait de haine pour son amie qui l'avait vendu. C'est pour la châtier qu'il cherchait sa liberté.

Aux îles du Salut, il y a deux beaux canots qui assurent le service entre les trois

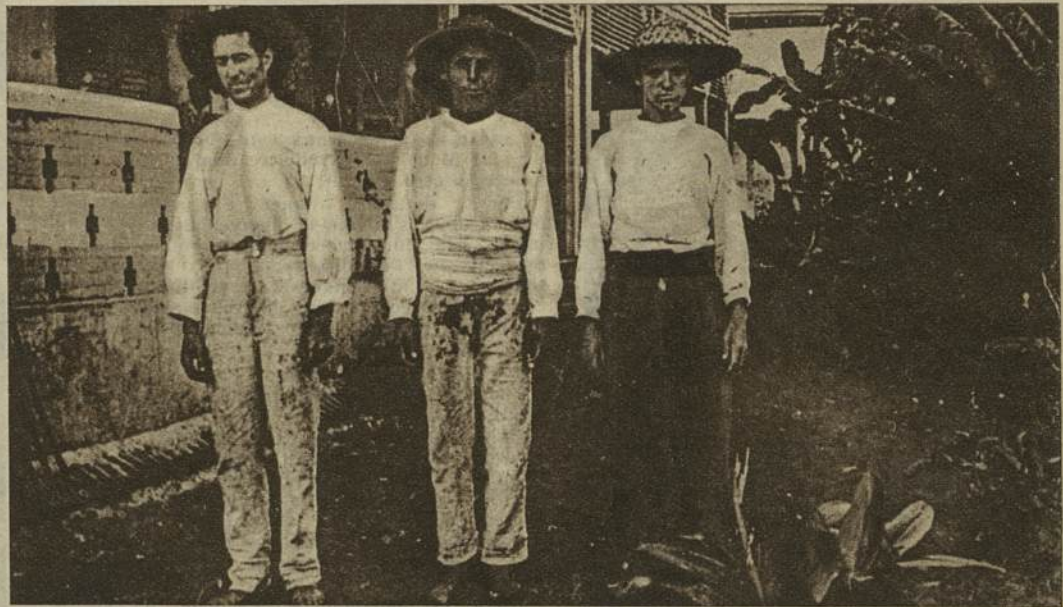
dans les roches, tiraient à la carabine. Le commandant s'arrachait les cheveux de désespoir: « Mon porte-clés, mon homme de confiance, ce n'est pas possible... » A quoi les surveillants s'efforçaient d'ouvrir la porte de la case des canotiers; la serrure ne fonctionnait plus. Il fallut quelques minutes pour la forcer. On fit sortir sous la menace du revolver une équipe de canotiers pour faire la chasse aux évadés. Il manquait des avirons, les trous des dames étaient bouchés. Encore quelques minutes perdues. Abonel avait hissé une voile sur un aviron et gagnait le large. Les balles pleuvaient tout autour du canot qui dansait diaboliquement de vague en vague. L'émotion était intense sur l'île Royale. Enfermés dans leurs cases, les forçats, muets de peur et d'espoir, invoquaient la Belle pour leurs camarades. La nuit tombe vite en Guyane. Le canot de poursuite filait, filait, à quelques encablures des évadés et semblait les gagner. Mais le vent propice gonfla la voile d'Abonel et son canot s'enfonça dans la nuit noire. Les chasseurs d'hommes revinrent bredouilles.

Sept ans après, en 1917, trois autres cano-

deux cents mètres dans un endroit convenu et attendaient: « Il y a des giromons, disait l'Arabe au surveillant ». Cela voulait dire: « il y a des évadés à notre endroit ». Le surveillant s'y rendait, donnait quarante sous à chacun et les ramenait au camp. Le truc finit par s'éventer, on changea le surveillant de pénitencier et tout fut dit.

En ce temps-là, il y avait plus de vingt et un évadés par jour en Guyane.

Le bagne n'échappe pas aux lois ordinaires des autres milieux. Il y a des moments de calme et des moments d'effervescence. Plusieurs évasions malheureuses découragent les forçats pour quelque temps. Au contraire, des évasions réussies ont pour conséquence logique de susciter d'autres évasions. La répression formidable de l'Administration n'empêche absolument rien. A peine arrêté après une évasion malheureuse, le forçat, dans son cachot, rumine déjà le plan d'une nouvelle évasion. Il n'y a pas de raison que cela finisse. A lire toutes ces histoires d'évasion il semble tout d'abord que le bagne soit une immense farce. A les vivre, c'est autre chose. Ce mirage perpétuel de la liberté



Quand on est "garçon de famille" en service à Cayenne, on peut s'arranger avec un nègre ou un chinois.

tiers enlevèrent encore un canot à l'île Royale. Ils revenaient de l'île Saint-Joseph. Le surveillant de barre, dans sa candeur, avait quitté le canot avant les trois retardataires. Ce ne fut pas long. Le canot était déjà loin quand le surveillant s'aperçut que c'était bien une évasion. Et se joua la même comédie que pour Abonel, avirons en piteux état, dames bouchées, ferrures du gouvernail tordues, canotiers de mauvaise volonté, enfin, nuit propice aux fugitifs. Le commandant, dans sa précipitation à descendre de chez lui au quai s'était foulé le pied. Il criait: « Tirez, tirez... » Une vraie fusillade. Je crois me souvenir que bien des tireurs pointaient à côté. Trois mois après, les trois évadés envoyaient d'Amérique leurs bons souhaits au commandant.

Tous les surveillants chasseurs d'hommes ne font pas forcément usage de leurs armes. Il en est de dégourdis qui préfèrent rançonner les évadés que d'avoir un meurtre, même légal, à se reprocher. Les forçats les connaissent et y vont carrément de leur billet.

Un de ces surveillants n'aimait guère la marche, mais il aimait toucher les primes de la Pénitentiaire. A cette époque la prime était de dix francs. Un Arabe recrutait pour son chef des évadés pour rire. Ceux-ci quittaient le pénitencier, allaient se cacher à

est peut-être ce qu'il y a de plus inhumain dans tout le bagne.

J'ai compris cela en regardant mourir Polinard, à l'hôpital du bagne. Pris dans une affaire relativement bénigne. Polinard s'était chargé de tout ce qui accablait ses complices dans l'intention de venir au bagne plutôt que de faire quelques années de prison en France. Il fut condamné à huit ans. Au bagne, il connut toutes les punitions, s'évada, fut repris, recommença, tomba malade et mourut à vingt-huit ans. Avant de mourir il avait compris toute l'absurdité de son attitude lors de son jugement et ne cessait de répéter: « Dites cela aux jeunes... »

Il y a des mois je rencontrais un évadé: « Es-tu fou, lui dis-je, de rester ici ? » Il me fit voir son billet de départ. Mais il avait voulu revoir les siens, son quartier, ses amis. Et il repartait au bout du monde, sans cesse inquiet de cette liberté qu'il portait comme un fardeau trop lourd.

\*\*\*

Je pense aux vingt et un qui ont peut-être réussi leur chance, ou leur mort. Peut-être retrouveraient-ils leurs cadavres sur les rives de quelque Maroni. Ou leurs oreilles au fond de quelque musette...

Eugène DIEUDONNÉ



Au camp de Charvlin, attendant la visite médicale, quelques évadés, repris après des jours de terribles souffrances.



# VAMPIRE ET FANTÔME...



Frank Carter, qui, pour ne pas éveiller l'attention, tuait ses victimes à l'aide d'une carabine à air comprimé. Il avoua 18 attentats.



Earle L. Nelson, un fou meurtrier, qui étrangla 22 personnes.



L'arme du Fantôme.

New-York.

(De notre correspondant particulier).

Les crimes effroyables du Vampire de Dusseldorf ont attiré l'attention sur les maniaques de la tuerie. On a cité comme des prototypes : Jack l'Éventreur, Haarmann, le boucher de Hanovre, Landru. Il y en eut d'autres, et peut-être plus caractéristiques. Certaines régions des États-Unis, notamment, ont été, ces dernières années, littéralement terrorisées par des monomanes de l'assassinat : des villes entières furent en proie à la panique, comme Dusseldorf le fut pendant quinze mois. Toledo et Omaha, dans l'État de Dakota, eurent ainsi à connaître les atrocités de "l'homme à la massue" et des tireurs "au fusil automatique".

A Toledo, l'assassin mystérieux, qui attaqua sept femmes à coups de marteau et en tua quatre, éclatait d'un rire démoniaque au moment où il frappait : il passait pour insaisissable. Son dernier crime, qui le fit prendre, fut le meurtre d'une pauvre petite enfant polonaise ; il l'arracha de son lit sous les yeux de ses sœurs, l'emporta hors de la maison, puis, son forfait accompli, ramena le cadavre sanglant qu'il jeta sur les marches du perron. Il fut pris et inculpé ; il avoua l'assassinat de la Polonaise, mais contesta être pour quelque chose dans six autres attentats précédents ; foudroyé sur la chaise électrique, il emporta son secret dans la tombe.

A Omaha, les vampires étaient deux : Frank Carter et Jack Bird. Frank Carter tuait à l'aide d'un fusil pneumatique, arme silencieuse, dont le caractère même contribua à semer la panique. Il fut arrêté après sa dix-huitième agression.

Quant à Bird, c'était un nègre qui, lui, trouvait plus expédient de frapper les victimes qu'il choisissait, à coups de hache ; une jeune fille manquée par lui le reconnut formellement ; malgré cela, les juges ne furent pas convaincus de sa culpabilité et "l'homme à la hache" échappa au châtiement suprême.

Il y eut aussi un autre nègre, Earl Nelson, qui étrangla vingt-deux personnes ; pris, il fut reconnu comme atteint de démence.

Mais l'histoire la plus sensationnelle et la plus étrange de Vampirisme qui épouvanta les États-Unis, et qui dépasse en horreur même celle de Dusseldorf, c'est bien celle qui, pendant trois ans, troubla la paisible localité de Bridgeport, dans le Connecticut.

Le "fantôme de Bridgeport" — ainsi nomma-t-on l'incompréhensible et sanguinaire maniaque — accomplit tous ses crimes d'une manière identique et avec la même arme : il n'attaquait que les jeunes filles, les frappant sous le sein à l'aide d'une longue aiguille emmanchée, sorte d'alène comme celle dont se servent les cordonniers.

Il ne recherchait pas la mort de ses victimes ; les blessures qu'il infligeait étaient légères ; si légères qu'on ne s'en apercevait parfois que quelques heures après l'agression. Pourtant, nul ne terrorisa plus profondément la population que ce "fantôme à la longue aiguille".

Son caractère insaisissable, la constante répétition de ses forfaits, au cours de trois années consécutives, et le fait qu'il opérât dans les artères les plus populeuses de la ville, tout cela contribuait à exaspérer les nerfs, à exciter les imaginations. La panique atteignit son comble, lorsque l'inspecteur de police Flanagan qui avait été chargé de l'enquête succomba à la suite du surmenage et de l'angoisse que lui avait causés cette affaire...

## Les exploits du "fantôme à l'aiguille"

Dans la soirée du 25 février 1925, une fillette de douze ans, Mary Annunziato, venait de pénétrer dans le vestibule de la bibliothèque municipale, lorsqu'un homme qui sortait la bouscula au passage. L'enfant, qui était vêtue d'un manteau d'hiver, ne sentit aucun choc ; elle entra, rendit à la bibliothécaire des livres qu'elle avait rapportés, en choisit d'autres, puis reprit le chemin de la maison. C'est à ce moment qu'elle éprouva une sourde douleur sous le sein gauche. Ayant regagné son domicile, elle retira son manteau, et découvrit sur sa robe une tache de sang. Sa mère, qui la dévêtit, constata que l'enfant portait une blessure d'environ deux centimètres de profondeur. Alarmée, Mrs Annunziato fit venir un médecin ; celui-ci déclara que la blessure avait été causée par un instrument pointu, et conseilla de prévenir la police. Interrogée par les détectives, Mary se souvint de l'homme qui l'avait bous-

culée à la bibliothèque. Mais, elle ne put donner qu'un vague signalement du mystérieux individu.

## Une série d'agressions

Deux mois plus tard, une jeune fille, Miss Cook, qui était de passage à Bridgeport, fut attaquée par le "fantôme" dans une rue du centre, brillamment éclairée. L'homme, qui suivait le trottoir d'en face, traversa rapidement la rue, heurta la jeune fille, puis disparut. Au même instant, Miss Cook ressentit comme une violente morsure sous le sein droit. De même que Mary Annunziato, elle avait été blessée par une sorte de longue aiguille.

Quelques semaines s'écoulèrent, et une nouvelle agression fut signalée dans les environs de la Bibliothèque municipale. La victime était une fillette de treize ans, Elsie Schwartz. Aussitôt alertée, la police se mit à fouiller le quartier. Mais le "fantôme" avait disparu.

Les habitants de Bridgeport commençaient à s'émouvoir. Les détectives cherchèrent à calmer les imaginations surexcitées. « La prochaine fois, nous l'aurons ! », déclarèrent-ils, en prenant soin d'ajouter à cet engagement optimiste quelques "règles générales" à l'usage des victimes éventuelles d'une nouvelle agression :

« Criez fort lorsque vous serez attaquée, et prévenez immédiatement le poste de police. »

Mais ces mesures ne firent qu'augmenter la panique.

## Un sadique lunaire

Le "fantôme" agissait-il sous l'influence de la lune ?

Cette curieuse hypothèse fut énoncée par les policiers chargés de l'enquête, car on avait observé que toutes les attaques avaient lieu au moment de la pleine lune. Trois nouveaux cas avaient été enregistrés en août, septembre et octobre :

Edith Zimmermann, âgée de douze ans, avait été attaquée en plein jour non loin de son domicile, en face du collège :

Mary Dirgo, dix-sept ans, rencontra le "fantôme" en sortant d'un bureau ; ainsi que dans les cas précédents, l'homme la bouscula et la marqua de la pointe de son aiguille :

Dorothy La Barr, dix-huit ans, fut assaillie, de même que la première et la troisième victime, à l'entrée de la Bibliothèque.

La police concentra tous ses efforts dans ce quartier de la ville ; mais, huit jours plus tard, une agression eut lieu à l'autre extrémité de Bridgeport : il s'agissait de Margaret Nelson, âgée de treize ans.

Toutes les victimes portaient des blessures identiques, toutes avaient vu distinctement leur agresseur ; pourtant, les signalements étaient de plus en plus contradictoires : les uns parlaient d'un homme svelte, de haute taille, les autres affirmaient qu'il était petit et trapu.

Un seul détail commun : toutes affirmaient qu'il était doué d'une agilité surnaturelle.

Les recherches continuèrent, lorsque trois nouveaux cas furent enregistrés. Une jeune fille de seize ans, Jean Alexander, fut "piquée" par le "fantôme" dans le quartier Nord de la ville ; et, tandis que les détectives opéraient le nettoyage de cette section de Bridgeport, deux jeunes filles, Catherine Dillon et Rose Kerensky étaient attaquées dans le courant de la même soirée dans les quartiers de l'Est.

Ce triple attentat provoqua une nouvelle vague de terreur et d'indignation. Les parents hésitaient à envoyer leurs fillettes à l'école. Des volontaires opéraient jour et nuit des rondes dans la ville. Les cadres de la police furent renforcés et une équipe spéciale de femmes-policieres fut créée dans le but de doubler les détectives.

A la suite de ces mesures extraordinaires, les habitants de Bridgeport retrouvèrent un peu d'assurance. Le "fantôme" n'était plus apparu depuis quelques mois ; avait-il renoncé à ses exploits, ou attendait-il l'heure propice où la surveillance se relâcherait ? Les optimistes affirmaient qu'un fou furieux, récemment expédié dans un asile de la région était l'auteur des agressions et, que puisqu'il se trouvait sous les verrous, aucun danger n'était plus à craindre.

## Nouvelle série sanglante

Sept mois s'écoulèrent ainsi, et Bridgeport commençait à respirer à l'aise, lorsque dans la soirée de 6 août 1925, un cri retentit dans une des artères les plus animées de la ville :

« Le Fantôme ! le Fantôme ! »

Il s'agissait, une fois de plus, d'une toute jeune fille, Mary Corcoran, âgée de quinze ans, qui avait été piquée au sein non loin du collège où Edith

Zimmermann avait été elle-même attaquée. C'était la onzième victime.

Et ce fut alors une nouvelle série sanglante : l'homme insaisissable paraissait environ une fois par mois, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre ; on le vit à la gare du chemin de fer, située au centre de la ville, et une de ses victimes fut frappée à l'Eglise catholique pendant l'office.

Depuis sa réapparition, onregistra une dizaine de cas d'agression. Une des victimes fut attaquée sous les fenêtres d'un immeuble ; la douleur qu'elle éprouva fut si aiguë, qu'elle poussa un cri strident : un jeune homme, champion du saut en hauteur, entendit le cri et bondit de sa fenêtre ; douze pieds le séparaient du trottoir ; comme il touchait terre, il se foudroya la cheville et ne put continuer la poursuite. Une fois de plus, le "fantôme" s'était échappé...

## L'angoisse de l'inspecteur

Si la population toute entière assistait avec épouvante aux exploits de l'homme insaisissable, l'inspecteur de police Patrick J. Flanagan, auquel incomba la responsabilité de l'enquête, commençait à sentir les effets de l'angoisse continuelle provoquée par les vaines recherches. Homme scrupuleux, se donnant tout entier à son métier, Flanagan voyait tous ses efforts se briser contre la malice diabolique du "fantôme". La santé de l'inspecteur s'altéra, il devint la proie d'une neurasthénie aiguë, tandis que les attentats se renouvelaient chaque mois avec une ponctualité "astronomique".

L'année 1926, puis l'année 1927 s'écoulèrent sans apporter de détente. On ne comptait plus les victimes, car la mystérieuse aiguille continuait à marquer d'une fleur rouge les jeunes filles de Bridgeport.

Au mois de décembre 1927, les habitants apprirent avec consternation la mort de l'inspecteur Flanagan, que la défaite avait conduit au tombeau. La population était à bout de nerf ; avec la disparition de Flanagan qui avait mené les investigations dès le début de l'affaire, et qui par conséquent possédait quelques vagues pistes, tout espoir de déchiffrer le mystère s'évanouissait à jamais.

Le dangereux maniaque, l'homme hallucinant dont les forfaits étaient en corrélation avec les phases de la lune, hanterait sans doute pour toujours la ville qui avait perdu son aspect aimable et riant. Dans la rue, les passants marchaient d'un pas craintif et hésitant. D'étranges rumeurs circulaient. On chuchotait que la police n'avait enregistré qu'une partie des cas, et que des centaines de femmes, blessées par le fantôme, n'avaient pas osé l'avouer...

## La fin de la terreur

Dans le courant de l'année 1928, plusieurs agressions du même genre que celles qui avaient terrorisé Bridgeport, eurent lieu à Hartford, une autre ville du Connecticut. La police eut cette fois plus de succès et s'empara de l'agresseur, un certain Lorenzo Desmarais, âgé de dix-sept ans, qui reconnut être l'auteur des attentats de Hartford. Il s'agissait d'un dégénéré du même type que Hoppe, "l'homme à la massue" de Toledo et Carter, l'assassin "au fusil pneumatique". Il déclara à l'instruction que lorsqu'il n'avait pas le soin des victimes humaines, il "opérait" sur des chats et sur des chiens.

On supposa, on suppose encore que Lorenzo Desmarais, le sadique de Hartford, n'est autre que le mystérieux auteur des agressions de Bridgeport.

Aucune preuve, cependant ne put être fournie à l'appui de cette thèse. L'énigme qui semblait résolue, s'enveloppa d'un nouveau mystère : tandis que Desmarais se trouvait en prison, une nouvelle agression eut lieu à Bridgeport. Était-ce le "fantôme" en personne ? Était-ce une machination habile de quelque complice ? L'instruction retombait une fois de plus dans la perplexité.

Ce fut pourtant là le dernier attentat enregistré à Bridgeport. Le "fantôme" lunaire disparut à jamais. Le jeune sadique Desmarais fut enfermé à l'asile des criminels aliénés. Ce fait concret, ainsi que la cessation des agressions, provoqua enfin la détente. Mais celle-ci sera-t-elle définitive ?

C'est avec une appréhension bien compréhensible que Bridgeport apprit, il y a de cela un an, l'évasion de Desmarais qui s'était échappé de l'asile en compagnie d'un autre forcené. Ils ne furent jamais repris.

Qui sait s'ils ne préparent pas dans l'ombre une nouvelle série sanglante ?

Les paisibles rues de Bridgeport, entendront-elles une fois de plus retentir le cri d'angoisse tant de fois répété :

Le fantôme ! le fantôme !

Roy PINKER.



Deux fillettes victimes des agressions à l'aiguille du "Fantôme" de Bridgeport.

Une jeune fille de Bridgeport, Miss Kerensky, attaquée et manquée par le "Fantôme" montre à sa mère le trou imperceptible que l'arme du mystérieux bandit a laissée dans son manteau.

# TROIS COUPS

Arras.

(De notre envoyé spécial.)

Une femme de Louis Bussy, en revenant de chercher dans le pré la grosse jument blanche, passa devant la maisonnette de briques et de bois où habitait son beau-frère. Il était huit heures et demie, juste à la tombée de la nuit. Comme elle vit la porte ouverte, elle s'approcha. Ils étaient à table. Désiré Bussy était en bras de chemise et en sabots, mais il avait sur la tête, rejeté un peu en arrière, son képi de facteur. Chauve, il ne le quittait pour ainsi dire jamais. Sa femme qui était grande et solide comme l'était aussi la femme de Louis, comme le sont les paysannes d'Artois, allait de la table au petit poêle de faïence bleue. La petite Lucienne, le visage dans son assiette, riait et mangeait à la fois. Il y avait sur la table cirée à carreaux une bouteille de vin, la soupe, de la salade.

— La première belle journée, dit la femme de Louis, debout dans la porte.

— Oui, répondit Désiré sans lever la tête, il fera chaud demain.

— Bonne nuit, dit la belle-sœur en s'en allant.

Elle entendit la réponse, presque simultanée du facteur et de sa femme, puis l'éclat de voix fragile, tout seul, de Lucienne.

Les quelques heures de nuit passèrent.

A quatre heures et demie, le matin, Tillois dont la maison est à trente mètres de celle des Bussy, se leva et ouvrit la fenêtre. Mutilé de guerre, grand blessé du poumon, il a parfois des suffocations. Il regarda le temps, ses yeux passèrent sur la maisonnette de ses voisins, rien n'accrocha son regard, il se recoucha.

Une heure après, Barbier qui traversait un pré pour aller à son champ vit de la fumée autour de la ferme des Bussy. Il s'approcha. La maison de briques et de bois du facteur commençait à brûler. Il courut, il cria. Louis Bussy qui était en train de se lever sortit en pantalon et en chaussettes, d'autres hommes apparurent. Le premier qui arriva près du feu, fit un saut en arrière en jurant. Désiré était couché dans le chemin, à quatre mètres de sa maison, sur le dos, la tête fracassée. Il y avait du sang partout dans la boue, sur une barrière de bois toute proche. Deux hommes se jetèrent dans la maison en feu. Ils en ressortirent dix secondes après, soufflant, roussis.

La femme et la fille sont mortes aussi comme le père. Plus de figure, plus de tête.

La maisonnette flambait allégrement maintenant. Louis tirait en pleurant le cadavre de son frère pour le mettre à l'abri des débris enflammés qui tombaient. Les pompiers du village arrivèrent.

Quand il n'y eut plus que le plan de la maison dessiné en pierres noircies sur le sol et que des décombres qui fumaient, on put enlever le corps de la femme et de Lucienne. Ils n'étaient pas tout à fait carbonisés, ils étaient cuits.

Dans la cuisine des Bussy, deux ou trois vieilles entouraient la femme de Louis, dont les cheveux mal attachés croulaient sur le visage gonflé de larmes. Les enquêteurs s'enfermèrent dans la chambre. Il y avait le procureur d'Arras, M. Latrille, le juge d'instruction, M. Masson, les gendarmes, le médecin légiste et les gens de la brigade mobile de Lille, le commissaire Troitton.

inspecteurs principaux Mauger et Fersat, l'inspecteur Leroux. On avait mis sur la table une carte et un plan. Le commissaire parlait :

« L'Arvret, à vingt kilomètres d'Arras, sur la route nationale, vers Doullens. Deux cents habitants. Louis Bussy habite une ferme en bordure de la route. Maison, cour, hangar, pré. La ligne du chemin de fer passe à quatre cents mètres derrière. Il y a un mois, son frère Désiré est nommé facteur à l'Arvret. Il vient loger provisoirement dans la maisonnette qui est le dernier bâtiment de la ferme, dans le pré, derrière le hangar. Désiré Bussy est un brave garçon, sain, droit. Il a fait la guerre et bien. Sa femme est de son modèle. Sou par sou, ils ont réuni une vingtaine de mille francs et ils vont commencer de faire bâtir, un peu plus loin, sur la route une maison bien à eux. Leur vie de petite famille française est sans heurts, clairement médiocre, honnête. On ne leur connaît pas une chicane, un ennemi. Ils ne gênent personne, ils n'ont besoin de rien. Et voilà le crime. »

Le commissaire s'arrêta pour laisser la place au médecin-légiste qui dit :

« Bussy, sa femme et sa fille ont été tués de la même façon, à coups de hache. L'assassin devait être un homme solide, habitué au maniement de son arme et la hache devait être lourde et forte. Bussy a été frappé debout, il a vu, une demi-seconde, venir le coup, il a essayé de le parer avec son bras levé. Le coude gauche est sectionné, l'avant-bras pend, la tête a été ouverte comme une grenade. La femme a reçu plusieurs coups qui lui ont mis le crâne en bouillie. Il a suffi d'un seul geste pour faire éclater la tête de la petite fille. Mon autopsie me permet d'affirmer que le crime n'a eu lieu que deux heures ou deux heures et demie après le dernier repas. J'ai retrouvé dans l'estomac des victimes de la soupe et de la salade. »

— La belle-sœur les a vus manger cette soupe et cette salade, interrompit Mauger.

— A huit heures et demie, ajouta Troitton. Ils sont morts, donc, vers onze heures. Et l'incendie ne s'est déclaré qu'à cinq heures et demie le matin. Le voisin Tillois à quatre heures n'a rien vu de suspect.

Il y eut un silence. Le commissaire continua :

— La petite fille a été frappée dans son lit. Elle avait encore la position du sommeil, sur le côté droit, la joue appuyée sur son bras.

— Quel âge avait-elle ? demanda le procureur. La question était

comme si on avait tiré violemment et longuement le corps, à deux mains, par le torse, les pieds traînant. Je répète qu'il était déchaussé. Les sabots ont été retrouvés près de la porte de la maisonnette brûlée, comme s'il les avait secoués de ses pieds, d'un geste naturel, en entrant. Mais ils étaient l'un dans un sens, l'autre dans un autre et pleins de sang. »

Troitton s'arrêta, regarda ses auditeurs, se gratta la joue et, ayant laissé le temps aux autres de se pénétrer de l'atmosphère, demanda :

— Selon vous, monsieur le juge, quel peut être le mobile du crime ?

— Le vol.

— Le ménage Désiré Bussy possédait à peu près vingt mille francs. On a retrouvé une quinzaine de mille en liasse, sous l'oreiller du lit bouleversé. Il est probable que des billets ont été brûlés. A peu de chose près, il ne manque rien. Et maintenant, comment voyez-vous la scène du crime ?

— Les Bussy ne devaient pas être couchés. Le fait qu'ils étaient habillés tous les deux en partie en témoignage.

— D'accord. S'il s'était relevé, déjà couché, Bussy n'aurait pas boutonné minutieusement son pantalon jusqu'en bas. D'ailleurs nous savons par les parents qu'ils avaient l'habitude de travailler, le soir, assez tard, elle à son ménage et au

Trois croix de paille, selon la coutume du Nord, indiquent que la Mort a frappé trois fois.

Tilloy, voisin de Bussy, n'a rien vu ni entendu...

Les représentants du Parquet et la Police enquêtent...

Ci-dessus : Le médecin-légiste prélève des restes de cervelle à l'endroit où fut traîné le cadavre. Ci-dessous : l'autopsie du chien.

linge, lui à ses plans de futur propriétaire.

— J'imagine donc que l'assassin a essayé d'entrer. Le facteur est sorti, il y a eu lutte près de la barrière, Bussy est tombé, l'autre est allé achever la tuerie dans la maison. Il a fouillé, il a réfléchi jusqu'au matin, puis il s'est décidé à mettre le feu à la bicoque pour faire disparaître toutes les traces de son forfait. Mais il a été surpris par la rapidité de l'incendie, il n'a pas eu le temps de traîner dans la maison le corps de Bussy.

Troitton sourit en coin.

— Monsieur le juge, il y a une chose que vous ignorez encore. Nous avons battu tout le terrain avoisinant, nous avons vidé les mares, pour retrouver l'arme du crime. Nous n'avons pas découvert la hache, mais nous avons trouvé, dans un pré, à deux cents mètres de la maison, des traces de sang et un fragment de la cervelle de Bussy, gros comme le poing.

— Il aurait donc fallu traîner le corps jusque-là. C'est impossible. Si je me souviens bien, ce grand pré est coupé par une barrière de fils de fer barbelés.

— On a fait passer le cadavre à travers la deuxième et la troisième rangées de barbelés. La poitrine porte deux égratignures qui correspondent exactement à deux pointes de cette barrière.

— Il faut donc admettre que le facteur a suivi ou poursuivi son assassin jusque-là, qu'il a été tué dans le pré, qu'on a ramené le corps jusqu'à la maison.

— Impossible. Notre enquête prouve irrè-

futable. ment que Bussy a été tué devant sa cabane, dans le seuil de sa barrière.

Il y a là les traces de la lutte, la mare de sang, les giclures sur la barrière.

Dans le pré, l'herbe n'est foulée que par les pas, les débris sanglants de cervelle sont comme posés, échappés. Non, monsieur le juge, il faut se résoudre à penser que Bussy, tué devant sa maison, a été porté jusque dans le pré, puis ramené devant sa maison. La ligne de chemin de fer passe un peu plus loin.

Peut-être au début, l'assassin ou les assassins eurent-ils l'idée de transporter le cadavre sur les voies pour le faire déchiqueter par un train et faire croire, par exemple, à un crime familial, suivi d'un suicide. Ils y renoncèrent en cours de route, imaginèrent l'incendie et rapportèrent le corps vers la maisonnette. Un d'entre eux peut-être prit les devants pour mettre le feu, se pressa trop et l'incendie éclata avant que Bussy ait pu être jeté dans la bicoque. C'est compliqué, mal concevable, mais c'est la seule explication.

— Ces assassins qui flânent, qui s'attardent jusqu'au jour sur le lieu de leur crime, qui débattent, qui changent d'idée, qui mettent six heures pour échafauder leur mise en scène !

— Il y a quelque chose de plus extraordinaire. Le triple crime, la lutte, les va-et-vient toute la nuit ont dû faire du bruit, et si léger soit-il, du bruit perceptible dans le silence de cette nuit, de ce hameau endormi. Louis Bussy, sa femme, tous les siens couchent à quinze mètres de là. Ils n'ont rien entendu. Le mutilé Tillois qui dort mal, dont la fenêtre est à trente mètres, qui d'habitude entendait jusqu'au bruit ordinaire des voix des Bussy, n'a rien entendu. Le garde-barrière, qui habite tout près de l'endroit où ont été retrouvés les débris de cervelle n'a rien entendu. Tillois, à quatre heures du matin, en plein jour, regarde et ne voit rien.

Personne n'éleva la voix. Troitton dit encore :

— Ce n'est pas tout. Il y a quatre chiens dans le voisinage. Le chien de Louis Bussy, le chien de Tillois, le chien du garde-barrière, le chien de Désiré. Aucun n'a aboyé. Le chien de Désiré a été trouvé mort dans les décombres. Il n'avait pas hurlé.

— Ce n'est pas une enquête, dit le juge. C'est une énigme type, c'est un examen.

— Ainsi conclut Troitton, ce n'est pas assez que nous n'ayons ni mobile du crime, ni soupçon sur le criminel, il faut encore que le crime lui-même soit invraisemblable, que le jeu même des pièces sur l'échiquier nous soit inconnu. Six heures de flottement entre deux gestes de l'assassin, l'infamie et l'insensée promenade d'un cadavre, les gens



# LE COUP DE HACHE

Ci-contre, à gauche : les victimes, le facteur Bussy, sa femme, et leur petite fille Lucienne.

Ci-dessous, dans l'ordre : 1. Notre envoyé spécial à l'endroit précis où l'on trouva, dans les décombres de la maison incendiée, les cadavres de Madame Bussy et de la fillette.

2. Le frère de Bussy au travail, dans le potager de sa ferme.

3. La maison du frère de Bussy ; les policiers viennent d'arriver pour recueillir les témoignages.

4. L'enterrement des victimes ; des fillettes voilées de blanc portent le cercueil de Lucienne, pendant que des hommes habillés de noir portent ceux de Désiré Bussy.

L'inspecteur principal Fersat examine la mare de sang qui marque l'emplacement où fut, d'un coup de hache abattu Désiré Bussy.

qui regardent et ne voient pas, qui devraient entendre et n'entendent pas, quatre chiens qui n'aboient pas. Je trouverai peut-être, monsieur le juge, mais qu'on ne me reproche rien si je ne trouve pas.

■ ■ ■

Il y a une chose admirable dans la police française, surtout peut-être dans la police de province où les brigades mobiles et les gendarmeries travaillent avec discipline, c'est le "blocage" d'une région au moment d'une enquête, le coup d'épervier qui ne laisse plus rien passer. Quatre heures après la découverte du crime, le 4 juin, avant midi, le téléphone, le télégraphe avaient parlé. Dans un rayon de deux cents kilomètres autour d'Arras, les routes étaient barrées, les trains surveillés. Aucun suspect ne pouvait franchir les barrages et les assassins auraient-ils fui en automobile, ils n'auraient pu franchir à temps la zone gardée.

Le soir, cinquante personnes avaient été arrêtées. On retrouva des vagabonds, des interdits de séjour, des cambrioleurs, des voleurs. On put en garder beaucoup coupables de délits divers. Tous purent justifier qu'ils n'étaient pour rien dans le crime de l'Arvret.

Naturellement, Troitton avait, selon son expression, "sauté" sur la famille, les proches, les voisins.

Rien. Au bout d'une journée, les policiers avaient déjà dû renoncer à chercher une piste de ce côté-là. Le frère, les parents étaient hors de cause, les voisins n'étaient pas soupçonnables. Il n'y avait rien dans le reste de la famille qui pût faire valoir une indication. Aucune question d'héritage, aucune vieille discorde, aucune divergence d'intérêt. Rien, rien...

Les inspecteurs élargirent le cercle, frappèrent à d'autres portes. Tout fut vérifié, tout. On sut qu'un habitant d'un village voisin avait eu une dispute avec le beau-père de Bussy. On vérifia. On sut que tel petit cousin hériterait de Désiré si tant de personnes mouraient, dans telles conditions compliquées. On vérifia. Tout fut inutile.

« J'interrogerai tout le département, s'il le faut, dit Troitton. »

■ ■ ■

Quand il y a un mort, dans une maison, au pays d'Artois, on plante devant la porte, on fixe plutôt, contre le mur, avec une grosse pierre, une croix de paille tressée, haute de trente à soixante centimètres, selon l'usage du défunt, et nouée d'un ruban noir ou blanc. Contre la ferme des Bussy, il y a trois croix, deux hautes cravatées de noir, une petite entre les deux autres, cravatée de blanc. C'est jeudi matin. Il fait chaud. On a transporté les trois cercueils dans un village voisin, Coutarelle, où habitent les parents de la femme de Désiré Bussy. Un village tout neuf, ressuscité de la guerre. L'église est de briques et il n'y a encore dans le clocher qu'une clochette, légère, aiguë, bon marché. Un enterrement, chez les paysans, c'est une cérémonie, c'est un dimanche. Personne n'a travaillé, ce matin-là. Les hommes ont mis, en soufflant, des redingotes épaisses, des chapeaux hauts de forme luisants, des cols rigides devenus

trop petits. Les femmes sont en robe de satin noir, toutes celles qui ont eu, un moment, dans leur vie, un deuil ont remis leurs voiles de crêpe.

La clochette sonne. Le cortège sort de l'église. Des petites filles, en voile blanc, couronnées de roses, portent à dix le cercueil blanc de Lucienne. Des femmes blondes et rouges, et noires, soulèvent le cercueil de celle qui fut, autrefois, leur compagne. Des hommes emportent le cercueil de Désiré Bussy.

Le cimetière. Les trois boîtes de chêne, côte à côte vont descendre dans la fosse. Le maire du pays, puis le directeur des services des Postes du département lisent des discours. Des discours simples comme la vie des assassinés. La disproportion entre la simplicité de ces destinées et l'éclat sanglant qui les achève, qui les disperse ressort de chaque mot. Et la douleur, la stupeur de tous grandit, gonfle quand on la fait toucher du doigt. Au début des discours, seuls, le père, la mère, le frère pleuraient. A la fin, tous les parents, tous les amis sanglotent. Le tragique écrase tous ces gens simples.

Parmi les robes noires, les costumes noirs, mêlés à cette foule bouleversée, les policiers, les gendarmes attendent. L'assassin est peut-être, si ce n'est pas un vagabond, un passant, il est sûrement là. Va-t-il tenir le coup, va-t-il se troubler, se trahir ? Visage par visage, les enquêteurs fouillent, cherchent, attendent. Personne n'a bougé, tout le monde est resté uni, sincère, sans défaillance anormale. Rien.

■ ■ ■

On a enlevé le croix de paille. Les hommes parlent encore du crime, en buvant des bols de bière. Mais la vie a repris. Louis Bussy a quitté ses vêtements noirs. On ne reconstruira pas la maisonnette.

Qui a tué, quel criminel lucide et froid, méthodique a donné les trois coups de hache, les trois seuls coups de hache ? Et pourquoi ? Troitton et ses hommes, sans lassitude, courent le pays, frappent aux portes des fermes, réveillent les vagabonds dans les fossés.

« Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Où étais-tu dans la nuit du 3 juin. Montre tes mains ? »

Paul BRINGUIER.

Photos Détective

Arrangement par P. Lagarrigue



# LA SCIENCE CONTRE LE CRIME

## XVIII. (1)

### Les pas dans les pas.

Le criminaliste qui étudie la trace des pas peut rencontrer d'autres empreintes que celles des souliers dont je parlais l'autre jour. Il y a d'abord, et très fréquemment, les traces d'espadrilles que les cambrioleurs ou les meurtriers ont revêtues, soit parce qu'ils portent habituellement ce genre de chaussures économiques, soit parce qu'ils les ont emportées pour ne pas faire de bruit pendant l'exécution du crime. Mais l'identification est toujours facile à cause de la disposition très variable du tissu tressé de la semelle.

Il n'en va pas de même lorsqu'on a affaire à des traces de sabots ou de galoches, de "souliers en cuir de brouette", comme on dit en argot. Ici, l'identification est, en général, fort difficile.

Je puis cependant rapporter un cas qui témoigne tout au moins de l'admirable ingéniosité d'un des maîtres disparus de la criminalistique, le professeur Florence. Il s'agissait d'empreintes de sabots, extrêmement nettes, dessinées dans la neige. Le professeur Florence affirma qu'il s'agissait de sabots en bois de pin, alors que la personne soupçonnée avait des sabots en bois de noyer. En effet, le bois de pin présente des zones alternativement dures et fragiles correspondant aux couches concentriques qui indiquent l'accroissement de l'arbre.

Dans les bois tendres, les zones les moins dures s'usent plus rapidement, et la semelle du sabot forme des côtes reconnaissables dans l'empreinte, du moins quand celle-ci est très bonne. Avec le bois dur — et c'est le cas pour le noyer — les différences de solidité ne sont pas suffisamment sensibles pour que la formation des côtes soit discernable sur la trace.

Les empreintes de caoutchouc se rencontrent, tantôt parce que le malfaiteur a enfilé des imperméables par-dessus sa chaussure ordinaire, tantôt parce qu'il porte des souliers à semelles de caoutchouc. C'est vraiment le cas optimal pour l'identification. Car, d'une part, il est tout à fait exceptionnel que le caoutchouc soit lisse, et ses dessins combinés avec les détails de l'usure habituelle donnent des caractères très nets. Et, d'autre part, le caoutchouc donne sur toute espèce de surfaces lisses des empreintes-taches faciles à relever.

Nous venons d'avoir, tout récemment, au laboratoire de police de Lyon, un exemple excellent de ces sortes de traces, d'ailleurs très courantes. Des cambrioleurs avaient pénétré dans une église de la grande banlieue. Ils ont emporté de la sacristie et du tabernacle des vases en or. Mais, pour pénétrer dans l'église d'abord, puis dans la sacristie, il leur a fallu découper des portes épaisses. Ils ont employé pour cela le vilebrequin, suivant une technique dont j'aurai à parler à propos des traces d'effraction. Un panneau, découpé par cette méthode, étant couché par terre, l'un des cambrioleurs y posa le pied en pénétrant dans la sacristie. Il laissa ainsi une trace de semelle en caoutchouc extrêmement nette que l'on peut voir figurée ci-contre.

■ ■ ■

L'étude de traces de pas ne permet pas seulement d'identifier le pied ou la chaussure, elle permet de distinguer et de préciser quelle était l'allure de l'homme suivi. On peut reconnaître, en effet, par les traces, la station debout, la marche, la course, la

(1) Voir *Détective* à partir du n° 68.



Empreinte de pied nu.

marche arrière, le piétinement. Et, en outre, on en peut tirer des indications sur l'âge, le sexe, la profession, les états pathologiques du sujet. Enfin, on peut quelquefois discerner les signes d'une tentative de tromperie par des traces maquillées ou truquées. (Je parlerai de ce dernier point la semaine prochaine.)

Pour distinguer la trace laissée dans la station debout et celle laissée dans la marche, il suffit, à peu près constamment, de regarder la disposition des empreintes sur le sol. Mais une trace de marche n'a ni les mêmes formes, ni les mêmes dimensions qu'une trace laissée par le même pied dans la station debout en position de repos. La marche allonge l'empreinte et, pour le pied nu notamment, l'empreinte du gros orteil. Au contraire, la largeur de l'empreinte est moins grande.

En règle générale, la longueur du pas demeure la même pour une personne qui marche à une vitesse constante. Les variations indiquent que des circonstances extérieures sont intervenues : le marcheur voulait, par exemple, éviter de mettre le pied sur un caillou ou dans une flaque d'eau — et ceci peut être important pour déterminer si la personne en question n'a passé qu'après la pluie — ou bien le marcheur s'est retourné sans s'arrêter, ce qui a ralenti le pas.

De deux hommes également agiles, c'est le plus grand qui fera les plus grands pas, et l'on peut supposer que, de deux traces parallèles, celle qui se présente le plus souvent sur la même distance est de la personne la plus petite, celle qui se présente le moins souvent, de la personne la plus grande, en admettant que les deux personnes ont marché ensemble, c'est-à-dire, avec la même vitesse. Cette supposition se trouve encore corroborée quand le plus grand intervalle entre les traces correspond aux plus grands pas.

On a fort discuté la question de savoir si le pas droit est égal au pas gauche. Gilles de la Tourette, infirmant les résultats obtenus par Vierordot, assure que le pas droit est plus grand que le gauche. Il explique cette différence par l'action prédominante du membre inférieur droit, mieux musclé que le gauche.

Je dois dire que, en expérimentant sur des sujets variés et sur moi-même, j'ai obtenu des résultats tout à fait contraires à ceux

de Gilles de la Tourette. A peu près constamment j'ai trouvé des pas gauches plus longs que les pas droits. Et la chose est d'importance en criminalistique, car elle tendrait à expliquer qu'un homme marchant la nuit, et non guidé par ses yeux, infléchit sa direction de marche vers la droite.

Les expériences de Gilles de la Tourette portaient sur des mensurations précises, mais sur des distances peu étendues. Ce que j'ai cherché à élucider, c'est beaucoup moins un problème d'anatomie ou de physiologie, qu'une question policière.

Peut-on admettre qu'un homme qui traverse un terrain vague ou un champ sans être éclairé et connaissant mal les lieux ira à droite, au lieu de suivre une direction rectiligne ? C'est ce que j'ai à peu près toujours constaté.

On a été jusqu'à dire — notamment à propos de l'affaire de la rue des Hirondelles, à Bruxelles — qu'un criminel qui s'enfuit, même dans une rue, a une tendance à tourner à droite. Cela me paraît tout à fait excessif. On a dit aussi qu'un homme perdu dans une forêt revient à son point de départ, parce que l'inégalité des pas droit et gauche le fait tourner en rond. Il se peut. Ce que je sais, c'est que, expérimentant dans la Crau, j'ai décrit un large arc de cercle, et sur la droite.



Planche découpée dans la porte d'une église, puis abandonnée sur le sol et portant une trace de talon.



Empreinte d'un pied anormal présentant six orteils.

Un autre signe individuel, très intéressant à étudier dans les traces de pas, c'est l'angle de la marche. On appelle ainsi l'angle formé par la rencontre de l'axe des pieds avec la direction générale de la marche.

Je me rappelle, à ce sujet, une discussion très brillante entre deux sociétaires de la Comédie-Française, dont l'un affirmait à l'autre qu'il avait eu tort d'enseigner à ses élèves à marcher la pointe du pied en dehors lorsqu'ils jouaient des tragédies classiques, attendu qu'on ne sait point du tout si les Grecs, partant pour la conquête de Troie, ne marchaient pas les pieds en dedans. Il faut bien reconnaître que l'on n'est pas fort documenté sur ce qu'était la démarche élégante au temps d'Agamemnon et de Ménélas ; mais ce qui est tout à fait certain, c'est qu'une imposante proportion "d'hommes du milieu" marchent la pointe des espadrilles en dedans.

Les anomalies de la marche sont très importantes à constater dans l'étude des traces. Dans la marche à reculons, les empreintes sont irrégulières, à cause de la stabilité incertaine. Dans la marche de côté, l'angle de chaque pied est situé, l'un en avant, l'autre en arrière de la ligne directrice.

Quand un individu qui marche normalement regarde en arrière — par exemple pour voir s'il est suivi — il fait presque toujours pivoter en dedans le pied opposé au côté vers lequel il tourne la tête. Cela est très apparent sur l'empreinte, et cette constatation peut ne pas être dénuée d'intérêt.

Le piétinement est caractérisé par l'abondance et la surcharge des traces.

Dans la course, le pied appuie plus énergiquement et moins longtemps, et cela proportionnellement à la vitesse. Les gens qui ont l'habitude de courir appuient également toute la plante du pied. Ceux qui ne courent que dans une occasion exceptionnelle ne s'appuient que sur l'avant-pied ; et, dans ce cas, il n'y a plus du tout d'empreinte du talon.

■ ■ ■

L'empreinte du pied diffère chez la femme, chez l'enfant, et chez l'homme. La dimension et la forme de la chaussure ne laissent, en général, aucun doute. D'autre part, la longueur du pas décèle l'âge, dans une certaine mesure.

Je n'irai pas jusqu'à dire, avec Hans Gross, qu'un homme de quarante ans fait des pas de soixante-quinze centimètres, alors qu'il en faisait de quatre-vingts à quatre-vingt-quatre centimètres à trente ans. On a le pas de son état de santé ou de sa vigueur.

Les femmes ont un pas petit pour un écartement relativement grand des pieds. Cela est dû au port de la robe. On retrouve ce même signe chez les ecclésiastiques ; et c'est au point que même lorsqu'ils ne portent pas la soutane et qu'ils ont revêtu le costume civil, leur démarche conserve cette même allure caractéristique, aisée à reconnaître dans les empreintes.

Les cavaliers marchent les jambes écartées et les pieds parallèles. Ce même signe, extrêmement exagéré, s'observe chez les marins. Enfin, les officiers et les cavaliers qui ont l'habitude de marcher avec un sabre ont un écartement latéral caractéristique de la jambe gauche avec la pointe du pied tournée en dedans.

Par contre, les chasseurs, et surtout les gardes forestiers — et aussi les braconniers — font habituellement de petits pas. Le grand pas, au contraire, est caractéristique chez les cheminots, chez ceux qui du moins ont pris l'habitude de marcher sur les voies, en enjambant de traverse en traverse plutôt que de mettre le pied sur le ballast.

Enfin, "les hommes du milieu", dont j'ai déjà dit qu'ils marchaient souvent les pieds en dedans, présentent encore, d'une façon assez habituelle, la double caractéristique de faire de petits pas et de marcher les pieds assez écartés.

(A suivre.) Edmond LOGARD, Directeur du Laboratoire de police technique de Lyon.



Cet homme, qui a pris toutes ses précautions, ne se doute-t-il pas que ses pas vont le trahir.

# ENFANTS D



La cellule d'un tuberculeux.

Dans son dernier article, Henri Danjou a fait pénétrer nos lecteurs dans la forteresse des incorrigibles. Il a vu les enfants vagabonds, voleurs et criminels dans leur bague, à la chapelle, au dortoir, dans les ateliers. Il a interrogé longuement Le Guen, l'assassin de Vaucresson, Mucha, le bandit de Valensole. Il a interrogé d'autres petits criminels...

■ ■ ■

## I. — Eysses, forteresse des irréductibles

### Les maudits

ORSQU'ILS m'eurent fait leur confession, je rentraï de nouveau dans l'atelier. Le nombre des criminels ne dépassait pas vingt. Ils étaient cinquante gosses assemblés. Qu'avaient fait les autres...

Les autres, ce n'est d'origine, mais devenus de grands coupables aux yeux de l'administration parce qu'ils avaient désobéi, non sans violence parfois, aux règlements des œuvres de l'enfance ou des colonies pénitentiaires... Ces vagabonds, ces petits voleurs avaient commis le crime énorme de jouer aux redresseurs de torts, de répondre à la correction par de l'insoumission. Ils s'en prenaient à un sort injuste...

Enfants de la guerre, enfants du divorce, produits du concubinage et de l'alcoolisme, on eût dit qu'ils avaient été fabriqués au même moule. Je regrettais que leurs parents ne fussent pas ravis à la même chaîne. Quelques-uns aimaient leur mère et ils en parlaient avec émotion, racontant que plus d'une fois c'était pour la revoir qu'ils s'étaient évadés. En réalité, leur mère s'appelait aussi la liberté de vivre à leur guise. Il était visible qu'un état de guerre existait entre eux et leurs surveillants. Quand ils les regardaient, la haine durcissait leur yeux, elle les faisait grimacer, elle leur donnait un visage bestial. Guerre pour guerre ; je ne voudrais pas généraliser, car il existe sans doute de bons gardiens, mais on avait l'impression qu'il n'y avait pas d'armistice.

Ce qui paraissait le plus extraordinaire, c'est que les gardiens réservaient pour eux les plus grandes sévérités : réprimandes, pain sec et quartier pénitentiaire... Ils disaient, ces défenseurs de l'ordre :

— Les meurtriers sont à Eysses pour dix ou vingt ans ! Ils se tiennent tranquilles. Mais les autres... Il ne faut pas avoir les yeux dans sa poche ! L'an passé n'ont-ils pas voulu assommer un gardien ! Et ils s'étaient mis à six, les misérables !

Cela s'était passé dans la salle de classe. Un maître avait ordonné de faire sortir un pupille distrait. Un gardien avait peut-être exécuté l'ordre brutalement. Cinq pupilles avaient quitté leurs bancs et s'étaient jetés sur lui...

Je visitai d'autres ateliers. Au quartier B, un pupille quasi aveugle, un petit voleur, pupille de la nation, fabriquait des souliers à côté d'un nervi de Marseille, balafre à souhai, emprisonné à la suite d'une rixe. Celui-là avait fait couler le sang. Je vis la forge, la serrurerie. On encourage en haut lieu le développement des travaux manuels dans les colonies pénitentiaires, et l'on a raison. La meilleure façon d'aider les enfants du malheur est de leur apprendre consciencieusement un métier. Lorsque l'enseignement professionnel sera vraiment organisé à Eysses, comme ailleurs, peut-être bon nombre de dévoyés comprendront-ils qu'il est plus intéressant d'être un bon ouvrier spécialisé qu'un repris de justice misérable. Malheureusement, quand les enfants sont en cellule, ils interrompent leur apprentissage. Le chômage est de ce fait très grand dans la colonie. Les pupilles apportent en outre souvent de la mauvaise volonté dans l'exécution de leur travail. Il est difficile de lutter contre cet état d'esprit, car bon nombre d'entre eux, les petits voleurs et les petits vagabonds, se croient injustement condamnés, puisque les adultes, qui ont commis les mêmes délits, s'en tirent avec quelques mois de prison ou même sont acquittés par les tribunaux.

ils pensent volontiers comme l'écolier qu'un inspecteur interrogeait :

— Que fais-tu là ?  
— J'attends qu'on sorte !...

Il convient de dire que, depuis quelques années, l'administration a innové un système de primes, grâce auquel tous les pupilles et les travailleurs consciencieux principalement, sont pourvus d'un pécule à leur majorité. Les sommes portées au pécule atteignent parfois, m'a-t-on dit, plusieurs milliers de francs. Ce système, par suite de l'industrialisation des colonies pénitentiaires, devra être développé...

### Les caïds

Une cloche sonna... Je vis les tailleurs sortir de leurs ateliers. Il leur était nécessaire de passer sur un pont de fer d'où ils pouvaient apercevoir au loin la campagne. Leurs sabots firent hurler les charpentiers. Ils marchaient en file indienne, les mains derrière le dos. Un gardien répétait la cadence :

— Une, deux... Une, deux !...

Cela symbolisait assez bien le régime de la colonie d'Eysses. Une même discipline pesait sur tous, confondant dans une morne égalité, les bons, les mauvais et les pires. Lorsqu'ils s'arrêtaient, ils s'immobilisaient au « garde à vous ». Ils ne souriaient pas. Leur résignation ressemblait à de la haine... On les fouilla, afin de s'assurer s'ils n'avaient pas emporté de l'atelier des outils, des matériaux susceptibles de se transformer entre leurs mains en armes de meurtre ou d'évasion : ils s'y soumièrent, levant les mains au-dessus de leur tête, comme des criminels... Même au réfectoire, devant la soupe fumante, leur jeunesse ne réapparut pas. Ils nous souriaient, tristement, craintivement ; quelques-uns, crâneurs jusqu'au bout, essayaient de se manifester sous un aspect canaille, qu'ils avaient hélas ! bien malgré eux. Les forçats ne sont pas plus impressionnants...

On les lâcha sur « les cours »... Ils étaient en récréation. Il fallut les prier pour qu'ils jouent. Le vagueur passa, un gardien qui leur distribuait le courrier. Cela se passa sans cris. Quand chacun eut enfoui sa lettre dans sa poche, ils se divisèrent en groupes de dix, bien que les gardiens vissent ces

formations d'un mauvais œil. Je m'approchai d'un de ces groupes : il se volatilisait.

— Que font-ils ?  
— Ils consultent leur caïd pour savoir qui nous sommes, me dit mon compagnon.  
— Quel caïd ?  
— Leur chef secret, le plus fort.  
— Pourquoi leur chef ?  
— Parce qu'il défend contre les brutalités des autres pupilles ceux de sa bande ; parce qu'il administre leurs intérêts.

— Que reçoit-il en échange ?  
— Il a le droit de cuissage, comme un seigneur. Il veille à la discipline d'honneur des reclus, rendant la justice. Tous ceux d'une bande mettent tout en commun. Si leur bonne conduite leur fait mériter des objets de cantine, ces objets vont à la bande. Si le hasard veut qu'ils trouvent au hasard d'une corvée des déchetts de tabac, voire des cigarettes, ce trésor ne leur appartient pas : il appartient au caïd qui le répartit, après s'être adjugé la part du lion. Si un pupille manque à la loi secrète de la bande, il est mis en quarantaine, voire battu. Quand on en met un en cellule, dix autres caïds naissent entre les pavés... Ce sont d'ailleurs d'excellents mouchards.

— Est-il donc possible qu'ils réussissent à fumer en présence de leurs gardiens ? m'écriai-je.

— Tellement possible qu'ils s'y exercent actuellement. Regardez ce groupe assemblé en demi-cercle. Ceux qui le composent donnent l'impression de bayer aux corneilles. L'impression est fautive : ils fument. Le caïd a allumé une cigarette et, après en avoir tiré une bouffée de fumée, l'a passée au suivant...

— Comment peuvent-ils allumer des cigarettes, puisqu'ils n'ont pas d'allumettes ?

— Ils ont un briquet. On fait un briquet, à Eysses, avec un morceau de bois, un morceau de verre, et quelques vieux chiffons. Un silex frotté sur le verre en contact avec le bois et les chiffons, fait jaillir l'étincelle...

— Mais la fouille ?...

— On réussit toujours, quelque complète que soit la fouille, à cacher un briquet !...



L'infirmerie.



Il fallut les prier de jouer. (Photos Henri Manuel)

### Un baptême... un cercueil

Un peu plus tard j'assistai à un baptême dans la chapelle. Le baptisé était un certain Paul, natif de Bois-Colombes, et dont l'histoire montre bien la destinée tragique des enfants du malheur. C'est l'aîné d'une famille de huit enfants, dont quelques-uns sont déjà en maison de correction, à la suite des circonstances suivantes : Sa famille reçut en 1922 un prix Cognacq de 10.000 francs, destiné à encourager les familles nombreuses. Des protecteurs leur firent acquérir avec cette somme un terrain de 10.000 francs sur lequel ils se construisirent une cabane. Malheureusement, ils furent expropriés l'année suivante contre une somme de 13.000 francs qu'ils se hâtèrent d'employer à leur guise ; le père abandonna tout travail et retira ses fils de l'atelier. Ils passèrent leur temps à fumer et à boire, subsistant, lorsque leur trésor fut dilapidé, grâce aux ressources que leur apportaient la mère et une des filles, qui « faisait la vie ».



Le baptême de Paul à la chapelle.

Par la suite, les autres enfants devinrent voleurs et mendiants. On les rencontrait sur la zone, vêtus d'habits trop grands pour eux, traînant la savate. Une première fois, Paul déroba un manteau. Il fut, en outre, inculpé de recel. Confié à un patronage, il s'en évada, et commit un larcin afin de pouvoir monter dans le train de Paris. Un industriel, à qui il raconta son odyssée, le prit en pitié et lui confia de menus travaux, lui promettant de s'intéresser à lui. Il lui déroba un tambour de frein, qu'il était chargé d'apporter à un client et le remisa dans la cabane paternelle. C'est là qu'il fut arrêté. On eut de la peine à le conduire en prison : il se roula par terre ameutant la foule. Il fut dirigé sur Eysses : il avait dix-sept ans et la mentalité d'un enfant de dix ans !...

Tel était celui que je vis naître sur les fonts baptismaux. On le fit sortir de la cordonnerie.

— Paul, à la chapelle !

Des rires fusèrent... Le surveillant gronda. Paul sortit, le rouge lui montait aux joues. Il ne reprit son assurance qu'en entrant à la chapelle. L'abbé avait déjà revêtu son surplis.

— Alors, mon vieux, on va te faire ça ! dit le prêtre.

Il manquait un parrain. Un brigadier-chef, M. Blazy, qui est le parrain de tous les jeunes chrétiens d'Eysses, était chargé de présenter le pupille au baptême. Il entra. Le catéchumène s'avança vers l'autel, dans un grand bruit de galoches. Il se passait de marraine, les femmes n'entrant pas à Eysses.

Il me regardait distraitement pendant qu'on versait sur sa tête l'eau lustrale. Ce baptême représentait peut-être pour lui une aventure, une distraction certainement... Il vivait l'aventure. Il jouissait de la distraction. Le prêtre, pour que la cérémonie fut moins triste, expédia rapidement les formules consacrées...

— Au nom du père, du fils !...

Fait-on un baptême sans dragées ? Le curé avait apporté du chocolat.

— Tiens, croque !

Il lui donna une bourrade.

— Te voilà chrétien ! On te fera communier bientôt. Adieu. Tiens-toi tranquille !

Paul franchit de nouveau la porte de la chapelle et rentra à la cordonnerie.

En quittant la chapelle, je me dirigeai vers l'infirmerie. Elle est cellulaire. On y voit les malades à travers les grilles. Des chambres sans grillages, mais closes, y sont réservées aux grands malades, à ceux dont la fin pourrait être attristante. Il y existe aussi une chambre des morts. Le carrelage y est noir et blanc, symboliquement. Quelques jours avant leur fin dernière les agonisants y sont transportés. Là, ils n'aperçoivent plus du monde qu'un bout de jardin et le judas d'où un gardien les surveille. Ils n'en sortent qu'entre quatre planches.

# LE MALHEUR

— On meurt par périodes à Eysses, me dit mon compagnon. Il n'y avait pas eu d'enterrement depuis trois ans. Il y en a eu un hier... Michel, un vagabond, un voleur. On l'a conduit en terre sainte, au cimetière comme tout le monde. Vingt pupilles choisis par ses amis — ceux qui se conduisent bien — et parmi les autres malades lui ont fait escorte. Sa mère est venue : une grosse comère, fardée. Elle a pleuré :  
— Mon pauvre petit...

Je devais un peu plus tard avoir un dernier écho de cette triste histoire... C'était en passant devant l'atelier de menuiserie... Je m'étais attardé pendant quelques instants à voir travailler, côte à côte, un enfant pervers — un ancien rat d'hôtel — et quelques-uns des pitoyables dévoyés, que l'on classe à Eysses sous l'étiquette commune de vagabonds, lorsque mon compagnon me montra, en grand mystère, des planches assemblées sur un même établi.

— Je ne voulais tuer personne. C'était la liberté que je cherchais!

Je lui parlai de son père. Son visage s'adoucit. Il sursauta :

— Vous connaissez mon père?

— N'avez-vous rien à lui dire?

— Je ne vous connais pas...

Pourtant, avant que je sortisse, il fit entendre une prière.

— Parce que je me suis évadé on m'a condamné à quatre mois de prison. C'est juste, mais j'ai demandé à rester en prison. Je ne voudrais plus rester « en colonie ». Je demande à retourner en prison!

Ce malheureux, quelques jours plus tôt, avait essayé de se donner la mort, au cours d'une promenade, en se jetant dans un bassin!

Quand j'eus quitté l'isolement, je suivis le chemin de ronde, jusqu'à la Bastille des enfants du malheur...

Toutes les fenêtres de la prison d'Eysses sont grillées. Le bâtiment est divisé en cellules. Elles offrent cette particularité d'être munies d'une double porte, la première constituée par une grille dont les barreaux ont l'épaisseur du pouce, la seconde par une masse de bois et de fer, où sont percées trois ouvertures : un judas, qui s'ouvre en déplaçant une rondelle de cuivre, un petit guichet qui permet au gardien de montrer son visage et un guichet plus grand par où se distribue la nourriture et l'eau des punis...

La prison d'Eysses est le tombeau des fortes têtes. C'est aussi le calvaire d'un excellent homme...

Qu'on ne m'accuse pas de partialité ou de reconnaissance. Je ne connais pas cet homme. Il se nomme Moufflier. Il est directeur de la colonie d'Eysses.

Bien noté par ses chefs, il ne rencontre que de la sympathie chez les amis des enfants. Sa réputation est arrivée jusqu'à Paris, apportée par les enfants du malheur...

M. Moufflier signe à Eysses les ordonnances définitives de mise en cellule. Mais quand il signe, sa main tremble.

Chaque jour, quand les gardiens font compa-

raître devant lui au prétoire les colons insolents, brutaux ou vicieux, il implore :

— Faudra-t-il encore t'envoyer en prison? N'auras-tu donc jamais fini de me faire de la peine?

Les mauvais regards des colons vont à leurs gardiens, jamais à M. Moufflier...

Parfois il temporise :

— Si j'exécutais le règlement tu n'y couperais pas pour quinze jours de cellule... Je t'accorde un sursis d'un mois. Si tu te conduis bien, ta peine sera effacée...

D'autres fois, il vient supplier les engagés :

— Regrette ce que tu as fait. Promets-moi de t'excuser auprès du gardien. Je réduirai ta peine... Tu sortiras ce soir... Ceux que tu aimes encore m'ont demandé de m'occuper de toi. Pense à eux!...

Il se heurte à des volontés d'acier...

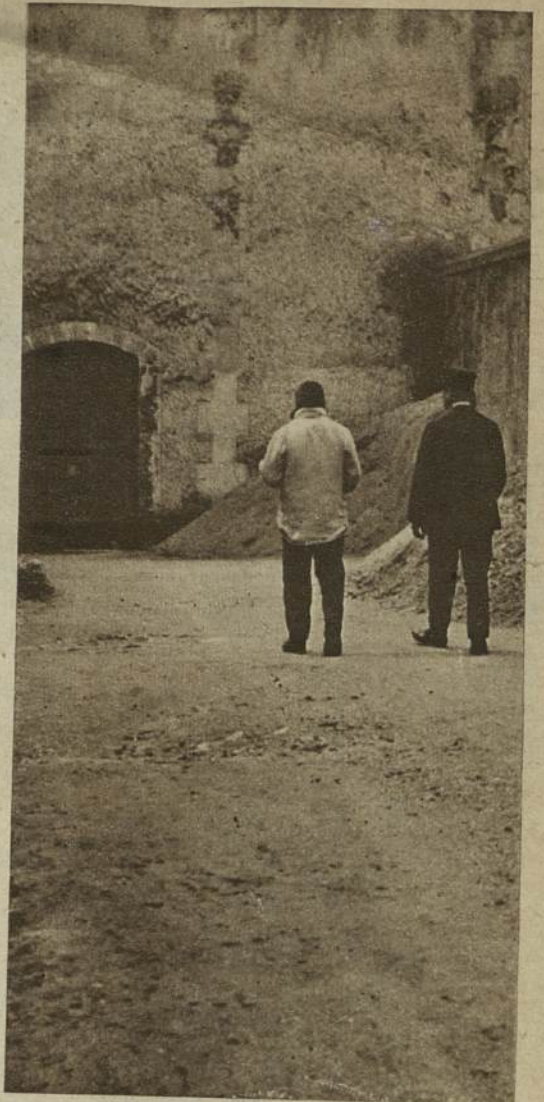
Ce qui ne l'empêche nullement, lorsqu'il revient à son bureau, de faire des rapports excellents sur l'adoucissement du régime des colonies pénitentiaires...

Le premier engagé que je vis était justement un de ceux que les supplications de M. Moufflier n'ont jamais touchés. C'est un meurtrier dont l'âme est restée mystérieuse. Un enfant de l'Assistance placé pendant plusieurs années chez une cabaretière. Il l'assassina. Mais sitôt qu'il eut tué il prit entre ses bras l'enfant de la victime et la conduisit à sa tante, dans la région de Limoges, lui disant :

— La mère est morte. Voilà l'enfant. Prenez soin d'elle!...

Il fut condamné à vingt ans de détention. En raison de sa jeunesse on le conduisit à Eysses. Dans le train, bousculant le gendarme, il essaya de s'évader. On le mit en cellule. Il y a un an qu'il est arrivé : il n'a jamais quitté son tombeau...

Ce n'est pas qu'il ne l'ait pas voulu! Joseph l'évadé, doué d'une agilité extra-normale, est un grimpeur de première force! Il n'est pas de muraille qui l'effraie. Où un singe ne trouverait pas la place de poser ses pattes, il trouve un appui pour ses doigts, pour ses pieds. Deux fois il crut avoir conquis l'aventure. Une fois, ayant rompu ses fers



Un enfant du malheur est conduit au quartier pénitentiaire.

et escaladé les toits, il se perdit dans la campagne. Des chasseurs le ramenèrent deux jours plus tard. Une autre fois, en franchissant un mur, il eut la malchance de donner du pied dans les fils électriques, ce qui provoqua un court-circuit dans l'établissement. Sa fugue dura cinq jours. Il fut repris...

Le gardien me le montra à travers le judas. Son mouvement était assez caractéristique pour que je m'y arrête. L'homme arriva devant la cellule sur la pointe des pieds, prenant garde de ne pas déceler sa présence puis il ouvrit le judas d'un mouvement brusque... Comme cela il lui était possible de prendre l'enfant en faute!...

L'évadé travaillait, assis sur un matelas. Il confectionnait des émouchettes. Les émouchettes sont les filets que l'on place sur le muffle des bœufs pour leur éviter les piqures de mouches. C'est le travail que l'on donne à faire aux prisonniers. La tâche est facilement contrôlable. Si le détenu n'a pas

L'enfant eut l'impression qu'on le guettait. Son regard rencontra le mien sans le voir. Il fixait le judas comme un ennemi dont il ne pouvait surveiller le jeu. Je fis ouvrir. L'enfant s'apaisa. Son inquiétude ayant disparu. Même à travers une grille, il redevenait le maître...

— Pourquoi ne suis-tu pas les conseils de M. Moufflier? dis-je.

— Il m'a promis un poste de faveur si je consentais à donner ma parole de ne plus m'évader. J'ai mon honneur. Je ne fais pas de faux serments...

— Ne cesseras-tu pas de tenter l'impossible?

— Je suis un oiseau en cage. Vous ne pouvez pas m'empêcher de penser à la liberté. Je veux m'évader. Je m'en irai...

En punition de sa dernière évasion, Joseph l'évadé était condamné à passer cent quatre-vingts jours en cellule et cent quatre-vingts jours à l'isolement!

Je vis d'autres cellules. Joseph l'évadé avait des émules. La plupart s'en étaient tenu à l'intention, mais ils avaient été vendus par des mouchards. Ils ne célaient d'ailleurs point leur désir. Rien n'effrayait, semblait-il, ces amoureux de la Belle, ni le régime du quartier pénitentiaire qui est strict : pain sec et eau, soupe tous les quatre jours (voire eau et pain sec jusqu'à extinction des forces), ni la perspective de subir un régime de damnés pendant des mois et des mois, au risque d'y perdre la raison...

J'allais quitter le quartier pénitentiaire lorsqu'un bruit de pas me cloua sur place... On ramenait le pupille évadé dont le gardien m'avait parlé sous les murs de la forteresse.

C'était un enfant roux au profil simiesque, bas sur pattes, infirme par surcroît, car il était boiteux. Il avait rôdé pendant quinze jours dans la campagne de Villeneuve-sur-Lot. Les gardiens avaient couru sur ses traces avec leurs chiens, sans le rattrapper. Il avait mis à profit sa liberté pour dévaliser quatre villas. Des chasseurs le retrouvèrent, endormi dans des ajoncs, sur son butin : des pièces d'argenterie et de la monnaie d'or. Ils le ligotèrent avant de l'éveiller. Des gendarmes lui firent escorte.

— Tu allais être libéré dans deux mois. Tu vas gagner un an de prison pour vol et les bataillons d'Afrique? gronda un gardien.

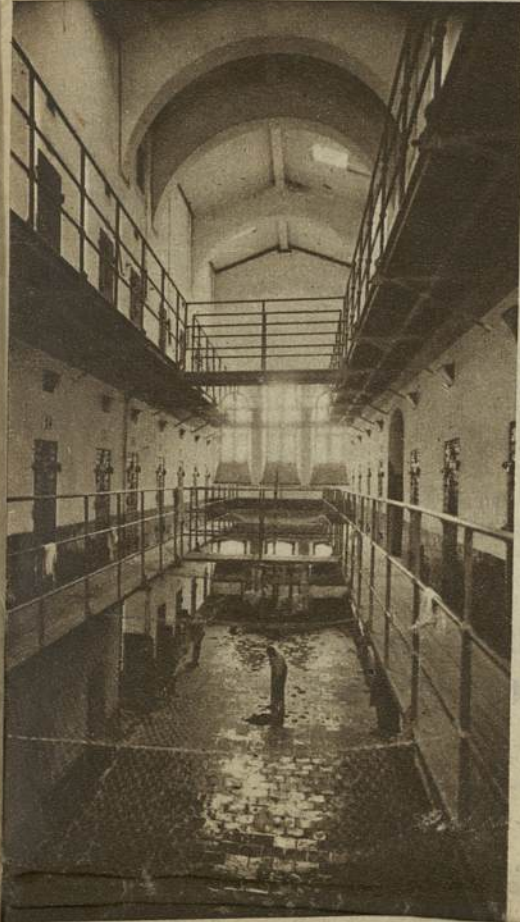
Le petit voleur roula une injure mais ne l'exprima pas... tant qu'il ne se sentit pas protégé par les grilles.

— Eh bien! que pensez-vous de ce que vous avez vu? questionna mon compagnon.

— Il y a partout des bêtes mauvaises, répondis-je. Mais il y a aussi des enfants malheureux!...

(A suivre.)

Henri DANJOU.



Le quartier pénitentiaire.

— Eh bien! dis-je.

Les menuisiers d'Eysses construisaient un cercueil.

— On remplace celui qui est parti hier!... murmura un gardien. On ne laisse jamais la collection incomplète!...

Dans les voliges de sapin, des pupilles firent mordre leur rabot et leur bédane... Cela faisait partie aussi de l'apprentissage... Bon menuisier, bon menuisier! auraient-ils pu chanter, comme le poète :

*...Dans le sapin, dans le noyer,  
Taille un cercueil bien grand, bien lourd,  
Pour que j'y couche mon amour!...*

Tous les contremaitres d'Eysses, comme d'ailleurs les instituteurs que je vis un peu plus tard dans leurs classes, m'ont fait la meilleure impression. Encore la besogne des maîtres n'est-elle pas facile puisqu'ils ont à éduquer, en même temps, comme certains instituteurs de village, et des illettrés et des garçons un peu instruits. Il m'est cependant apparu clairement que la seule supériorité que les colons reconnaissent est celle de la compétence et de l'esprit. Autant je les avais vus manifester de l'hostilité à leurs gardiens, autant je constatai qu'ils accueilleraient avec sympathie certains de leurs éducateurs. Ce sentiment pourrait peut-être produire des réactions utiles chez les enfants du malheur, si l'on réussissait à modifier, comme on en a l'intention, les colonies pénitentiaires pour en faire des centres d'éducation professionnelle...

## Le quartier pénitentiaire

Et je pris la route du quartier pénitentiaire...

Je fis néanmoins une courte halte dans un des culs-de-sac qui communiquent avec le chemin de ronde au bout duquel est le quartier... J'entrai dans les cellules de l'isolement. Là, pendant huit jours, quinze jours, trois semaines, les nouveaux colons font une retraite. Ils sont nourris comme les autres pupilles, mais ils vivent seuls. Leur solitude est troublée chaque jour par un envoyé de la direction, le sous-directeur ou le directeur lui-même, qui les interroge sur leurs intentions, sur leurs regrets. C'est ce que l'on nomme à Eysses, la période d'observation... A la fin de leur retraite, on les groupe suivant la mentalité qu'ils ont révélée; avec les bons, les moins mauvais, ou avec les mauvais : les assassins...

Le hasard voulut que, dans une de ces cellules, je fusse mis en présence d'un enfant dont je connaissais le père. C'était un gosse trapu, aux maxillaires proéminents. Un regard dur... Il avait été primitivement condamné pour une contravention à la police des chemins de fer et à la longue son père s'était désintéressé de son sort, estimant que le régime pénitentiaire « lui ferait du bien... » Il arrivait de la colonie de Saint-Maurice d'où il s'était évadé, après avoir garrotté un gardien, sans lui avoir fait cependant le moindre mal. Il dit :



Les menuisiers d'Eysses construisaient un cercueil.



Joseph l'évadé confectionnait des émouchettes dans sa cellule.





**NOUVEAU COURS PRATIQUE  
d'Hypnotisme  
et de Suggestion**

**L'INFLUENCE PERSONNELLE**  
sur les autres et à distance  
par le Professeur R.-J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs  
du même auteur :  
**TRAITÉ DE SORCELLERIE  
ET DE MAGIE PRATIQUE**  
Un fort volume illustré franco rec. 33 francs  
Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 12, PARIS (X<sup>e</sup>)

**CECI INTERESSE**

**TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,  
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.**

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 5.804 : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 5.808 : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 5.817 : Carrières administratives.

Broch. 5.825 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 5.832 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. 5.838 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 5.842 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, steno-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 5.853 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 5.860 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 5.869 : Marine marchande.

Broch. 5.874 : Sol-fège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professe.

Broch. 5.879 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 5.884 : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, vendeuse-patoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse, professorats libres et officiels).

Broch. 5.890 : Secrétariat (rédaction, fabrication, administration).

Broch. 5.899 : Cinéma; Carrières artistiques, techniques et administratives.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

pour changer vos papiers peints :

**LA GRANDE MAISON  
DU  
PAPIER PEINT**  
18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER  
Téléph. Littré 52-42 & 36-51  
dernières nouveautés  
modèles exclusifs  
bon marché  
absolu  
sur simple demande: Album 5 francs

**6 FRANCS PAR PIÈCE** à Agents travailleurs et COPIES faciles, 2 séries. Toute l'année. — Etablissements D. T. SERTIS, Lyon.

**LE MUSTIER, Détective**  
Surveillance, Enquête sur tout, partout, Contentieux, Divorce rapide, 45, rue Sainte-Anne, Gut. 30-25.

**L. GEORGES "L'AS DES DÉTECTIVES"**  
Ex-inspecteur de la Sûreté (Riposte) — Provence 86-43  
20, rue de Paradis — Enquêtes - Recherches - Preuves pour divorce  
Missions délicates - Prix modérés

**MONDIALE POLICE**  
ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Renseignements, Enquêtes, Surveillances, Filatures, etc. Tous pays. Divorces, Procès, Prix modérés, 47, rue de Maubeuge, Tel. Trud. 30-697 de 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

**AVIS**

**Le Détective ASHELBE**  
reçoit tous les jours  
de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

**MARIAGES RICHES** et pour toutes situations, de 2 à 7 h. et par corresp. France, Colonies, Etranger, M<sup>me</sup> EDITHSON 84, rue de la Folie-Méricourt, Place République, 1<sup>er</sup> esc. dr. 2<sup>e</sup> ad.

Dam

L. 120



**500.000 francs  
de prix**

**500.000 frs de prix récompenseront  
les gagnants du Grand Concours**

**COLUMBIA  
DE CRITIQUE**

**Tous les fervents du phonographe s'y  
préparent, tous les amateurs de mu-  
sique en parlent.**

**Lisez le règlement très simple dans le  
supplément de Juin du catalogue  
Columbia ou demandez-le à votre  
fournisseur habituel de disques ou à  
son défaut à**

**Columbia**  
**COUESNON, Agents Généraux**  
**94, Rue d'Angoulême, - PARIS-11<sup>e</sup>**

Concours 1<sup>er</sup> quinzaine Octobre. Carrière  
**DE L'ÉTAT**

active, Toute la France. Nombreuses places. Aucun diplôme exigé. Instruction primaire suffit. Age 25 à 30 ans. Renseignements gratuits par l'École Spéciale d'Administration, 4, r. Férou, Paris-6<sup>e</sup>.

**MARIAGES** honorables, riches et p. l. situations M-TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux).

**MARIAGES** pour toutes situations de 2 à 6 h. Mme CARLIS, 52, r. N-D. de Lorette

**AVENIR** Mme Bénard, 18, boul. Edgard-Quinet, Paris, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1930 mois par mois. Facilite mariage d'après prénoms. Voir ou écrire envoi date de naissance et 20 francs.

**M<sup>me</sup> de THELES** CÉLÈBRE PAR SES PRÉDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarifs, Horos. De 3 à 7 h et par corresp. 35 fr. date puis. Tous les jours (lundi excepté), 43, r. Brochant, Paris-17.

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour Th. VOYANTE rése Girard, 78, av. des Ternes, de la cour, 3<sup>e</sup> ét. Paris. Consultez-la, vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor

**SPIRITE HINDOU** Consultez le Spirite, Psychiâtre, Occultiste Hindou, renommé du monde entier, sur ce qui concerne votre avenir. Il vous conseillera, aplanira tous vos soucis. 14, rue de Tilsitt (Etoile), 10 à 13 et 16 à 20 h. Carnot 19-61.

**VOTRE DESTIN** sentimental et matériel par l'Astrologie, le Tarot ou les lignes de la main. Détermination de Périodes d'Événements. Etude Essai: 20 fr. M<sup>me</sup> DURAYSSE, 58, r. des Dames, Paris, tel. Marcadet 65-76.

**M<sup>me</sup> SÉVILLE** VOYANTE RÉUSSITE EN TOUT 101, rue St-Lazare, PARIS 10<sup>e</sup>. — Cartomancie, graphologie, médium, reçoit t. l. j., de 10 h. à 19 h., jeudis exceptés. — Par correspondance 15 fr.

*Le plus fort tirage des illustrés du Monde*

3<sup>e</sup> Année - N° 85

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

12 Juin 1930

# DÉTECTIVE

*Le grand hebdomadaire des faits-divers*

## La Belle des Belles



**Aussitôt que des forçats s'évadent, les chasseurs d'hommes — gardes-chiourme et chiens — s'élancent à leur poursuite dans la savane guyanaise.**

(Lire, pages 4 et 5, le récit d'Eugène DIEUDONNÉ.)

En pages 8 et 9, *Trois coups de hache*, dramatique reportage de Paul BRINGUIER.